

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

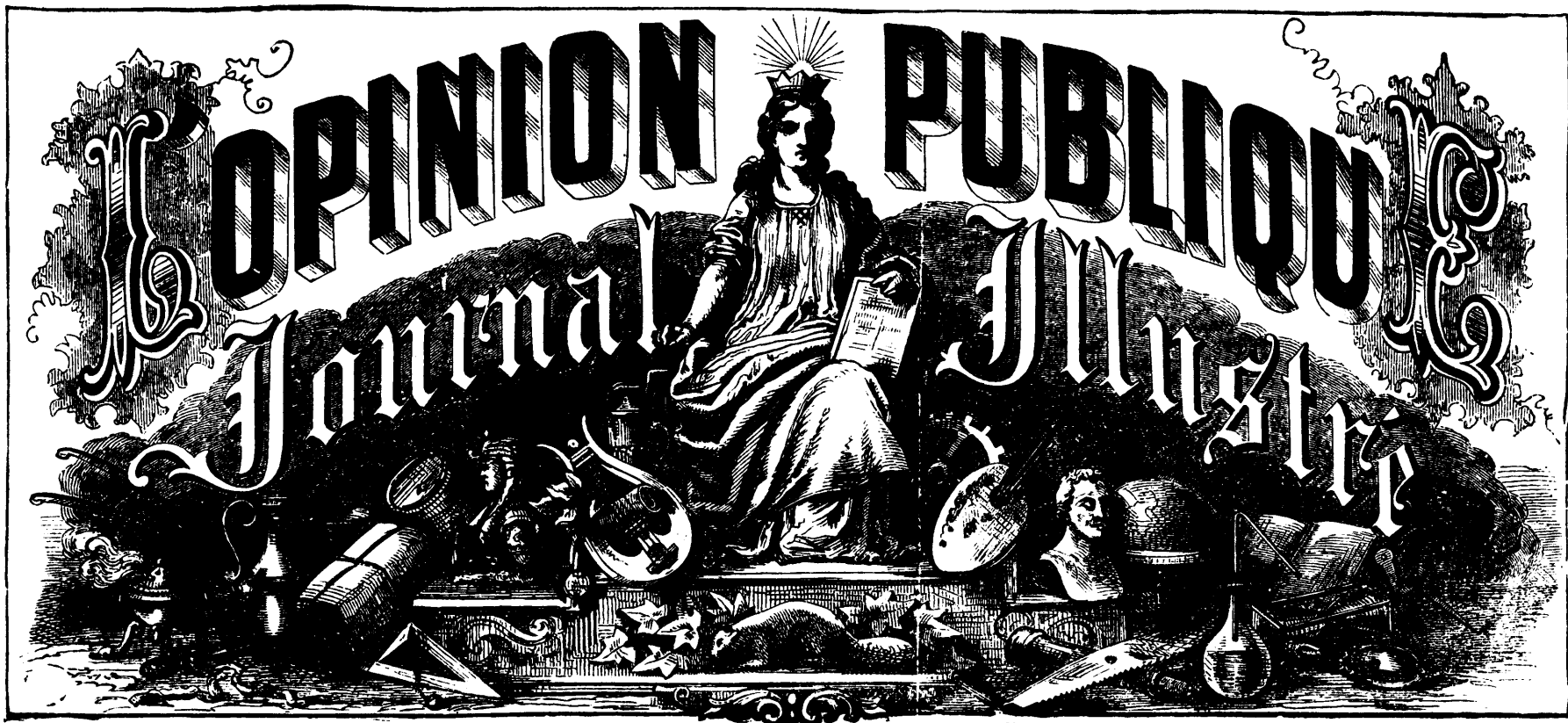
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA QUESTION DES ÉCOLES ET MGR. DE MONTREAL.

Après les lettres de Mgr. Taschereau, archevêque de Québec, et de Mgr. Langevin, évêque de Rimouski, est venue la circulaire de Mgr. de Montréal sur cette question des écoles.

Cette circulaire peut se résumer en quelques mots. La constitution donne au gouvernement et au parlement le droit d'intervenir pour protéger les minorités en particulier, empêcher les injustices de la majorité et protéger en particulier, les écoles séparées.

Le pouvoir d'intervenir étant bien établi, Sa Grandeur en déduit le devoir pour le gouvernement d'empêcher l'injustice et pour la chambre de le censurer s'il ne le faisait pas.

Relativement au choix des moyens, Sa Grandeur n'est pas moins explicite et déclare positivement :

« Soyons prudents en portant secours à nos frères du Nouveau Brunswick, en choisissant les moyens qui sont les seuls efficaces pour les délivrer de l'injuste oppression sous laquelle ils gémissent, et non pas en recourant à des moyens qui n'aboutiraient à rien. Les vrais moyens sont les moyens constitutionnels indiqués dans l'Acte de confédération, ne les cherchons pas ailleurs ;—car, ce serait nous abuser et tromper les fidèles confiés à nos soins. »

Nous avons déjà, dans la biographie que nous avons faite de l'évêque de Montréal, parlé du talent qu'il déploie dans plusieurs de ses mandements ou lettres pastorales. La circulaire qu'il vient d'écrire sur la question des écoles ne sera pas le moins remarquable des documents qu'il laissera. Cette question qui préoccupe tous les esprits depuis longtemps va entrer dans une nouvelle phase.

L. O. DAVID.

LE CHEMIN DE FER DU NORD ET LA COLONISATION DU NORD.

L'inauguration solennelle du chemin de fer du nord qui a eu lieu à Québec, le 18 juillet, fera époque dans l'histoire de cette ville, aussi ses citoyens l'ont-ils comprise, et ont-ils manifesté l'intérêt qu'ils portent à cette grande entreprise, en assistant au nombre d'à peu près 10,000, à cette solennité, rehaussée par la présence d'un prince de l'Église catholique qui venait implorer les bénédictions du Ciel, pour qu'il nous aide à venir à bonne fin cette œuvre de progrès.

Notre ville devra une reconnaissance éternelle aux hommes énergiques qui lui ont valu ce chemin et, en particulier, à l'hon. M. Cauchon dont le dévouement, la persévérance, l'énergie indomptable ont pu surmonter tous les obstacles qui se dressaient contre lui. S'il a eu à lutter, si des ambitions mesquines et étroites, des jalousies politiques, des animosités religieuses, si toutes ces considérations individuelles ou de coterie qui trop souvent parmi nous l'emportent sur l'intérêt public, si, dis-je, toutes ces causes ont été pour lui une source de déboires et de défaites temporaires, qu'il triomphe aujourd'hui, et qu'il triomphe doublement de sa victoire, en se rappelant ce vers du poète.

A vaincre sans périls, on triomphe sans gloire.

Mais Québec ne bénéficiera pas seul du chemin de fer du Nord ; toute la rive Nord du St. Laurent, entre cette ville et Montréal, va recevoir une vie nouvelle, voir la propriété foncière augmenter de valeur, l'agriculture prospérer par la facilité que ce chemin offrira pour le transport des produits agricoles dans les villes, et, comme conséquence, le commerce s'agrandir considérablement dans les grands centres ruraux, qui se trouvent entre les deux villes.

La bonne ville des Trois-Rivières va pouvoir sortir de l'état stationnaire dans lequel est resté depuis si longtemps, surtout avec la construction du chemin de fer des Piles qui devra être pour elle le complément des causes de son progrès.

Je ne veux, aujourd'hui, considérer les avantages du chemin de fer, qu'au point de vue de la colonisation des terres sur la rive Nord.

Il n'est pas besoin de démontrer qu'un chemin de fer contribue à l'ouverture des terres partout où il passe ; l'exemple des cantons de l'Est est là pour le prouver. Règle générale, le colon qui vient s'établir se dirige d'abord sur les terres à proximité desquelles il y a un chemin, et quand ces chemins abondent à une voie finie, il donne la préférence aux localités qui lui présentent ce double avantage ; et ceci est parfaitement rationnel, car au commencement d'un défrichement, il a besoin de communiquer souvent avec les villes, soit pour y acheter toutes ces choses qui lui font défaut dans des places nouvellement établies, soit pour y vendre ses produits dont il ne peut disposer sur les lieux mêmes. Et quand un chemin de fer est en construction, c'est le temps le plus avantageux pour le colon d'aller s'établir sur les terres à proximité desquelles il passe, car alors le grand nombre d'ouvriers employés à ce travail augmente considérablement la consommation des produits agricoles, leurs prix s'élèvent, le nouveau colon peut avantageusement vendre, sans aller dans les villes ; et puis, dans les nombreux loisirs que lui laissent les travaux des champs, il peut aller travailler sur la voie, pour augmenter son avoir ou se faire un pécule qui lui permettra d'avancer plus rapidement le défrichement de sa terre.

Au moment où la construction du chemin de fer du Nord commence, c'est donc une circonstance favorable pour tous les vrais amis de la colonisation, pour tous ceux qui ont à cœur l'intérêt et la prospérité du côté Nord du St. Laurent, de déployer tout le zèle, toute l'énergie possible pour attirer un grand nombre de colons sur les vastes et magnifiques terres arables qui se trouvent dans différents comtés au Nord des seigneuries riveraines. Pour ma part, j'ai cru devoir prendre des informations précises auprès des personnes les plus compétentes, sur les localités qui, dans cette région, offrent le plus d'avantages aux nouveaux établissements, et ce sont ces informations que je livre à la publicité :

D'abord, je dois dire que le gouvernement Provincial, à la demande de la Compagnie du chemin Gosford, a envoyé deux arpenteurs, MM. Casgrain et Têtu, faire une exploration de la région qui s'étend du township Gosford, jusqu'au Lac St. Jean. Ces arpenteurs ont instruction de relever un tracé approximatif pour la prolongation du chemin Gosford jusqu'au lac St. Jean, d'examiner la nature du sol, et la qualité du bois, et de faire un rapport sur le tout ; ce rapport sera fait en septembre prochain. Si ce rapport est favorable, comme il le sera selon toutes les apparences, des capitalistes, ou entrepreneurs américains seraient, paraît-il, prêts à entreprendre de prolonger le chemin jusqu'au lac St. Jean, moyennant le transport qui leur serait fait des terres que le gouvernement de Québec donne comme subsides aux compagnies qui construisent des chemins à lisses en bois. Aussitôt qu'on en sera venu à une solution finale, point de doute que les colons vont se diriger en grand nombre vers Gosford et les environs, mais ceci reste encore dans l'incertain.

La première localité qui offre un avantage aux colons est comprise dans les cantons Mantabau, Ghavigny et les environs situés sur le versant des Laurentides, entre les rivières Ste. Anne et Batiscan, dans le comté de Portneuf. Déjà deux sociétés de colonisation opèrent dans cette direction, une paroisse est en existence sous le vocable de St. Ubalde. Là se trouve un sol excellent très propre à la culture des céréales et au pâturage, ces étendues de terre sont bien arrosées, et se trouvent à une distance peu considérable du fleuve ; là huit à dix paroisses pourraient aisément s'y établir. La colonisation y est d'autant plus facile que déjà il y a un noyau, une paroisse, et que les colons n'auraient qu'à poursuivre les défrichements ; ils n'auront pas à redouter l'isolement, puisque l'ouverture des terres est continue jusqu'aux anciennes paroisses. C'est donc aux jeunes gens des comtés de Québec et de Portneuf à s'emparer de ces belles terres ; ils y trouveront l'avantage de pouvoir se grouper ensemble, de continuer leurs habitudes, leur vie de famille pour ainsi dire, et aussi l'avantage de ne pas se trouver bien éloignés de leurs paroisses natales.

Du comté de Portneuf passons à celui de Champlain et nous trouvons là la magnifique vallée du St. Maurice. L'ouverture des terres y est déjà très avancée puisqu'elle va jusqu'au près des Piles.

Avec la construction du chemin de fer qui doit conduire jusque là, toute cette contrée sera mise en communication facile avec les Trois-Rivières.

Le St. Maurice qui jusqu'aux Piles est rempli de chutes, de-

vient ensuite navigable pour les plus lourds bateaux jusqu'à la Tuque, sur les bords de cette rivière et à l'est sur un vaste plateau, arrosé par ses nombreux tributaires se trouve un territoire considérable et fertile, sur lequel douze à quinze paroisses pourraient se fonder et grandir à l'aise ; ayant accès aux Trois-Rivières, par le St. Maurice et le chemin de fer des Piles, elles se relieraient aisément et avantageusement aux établissements de Chavigny par l'ouverture des terres arrosées par la rivière eaux mortes.

Un membre du parlement qui a été ministre des terres de la couronne, je ne sais plus lequel, peut être est-ce l'honorable M. Cauchon, exprimait l'idée de réunir par différents moyens de communication les trois côtés de l'immense triangle compris entre Québec, le lac St. Jean et les Trois-Rivières. Et bien, supposons le chemin de Gosford prolongé jusqu'au lac St. Jean, et le chemin de fer des Piles construit, et cette proposition est dans le domaine des choses plus que probables, que resterait-il à faire pour réaliser cette idée que je viens de mentionner ? Dix lieues de chemin carrossable ou de voie ferrée pour réunir l'extrémité du lac St. Jean à la Tuque, lieu où le St. Maurice est navigable.

Bien que la partie nord de ce territoire triangulaire soit encore inexplorée, néanmoins les lacs et les rivières y sont en si grand nombre que les Laurentides étant passées, on peut croire le sol très favorable à l'agriculture, alors à combien de colons cette immense région ne pourrait-elle pas donner la subsistance et la prospérité !

Le principal tributaire du St. Maurice est la rivière Matawa, ou mieux Matawin, qui a sa source sur le même plateau que les affluents de l'Ottawa ; sur un parcours d'une vingtaine de lieues, elle arrose une région de terres très fertiles, et au sud ouest de cette rivière, il y a un immense plateau de forme elliptique arrosé par de jolies rivières, et dont le sol est extrêmement propre à l'agriculture, deux grandes routes parallèles sont à peu près terminées et elles relient cette nouvelle contrée aux anciens établissements, ce sont la route Brassard au nord du comté de Joliette, et la route Prévost au nord du comté de Terrebonne, elles sont à une distance de douze lieues l'une de l'autre. Sur ce territoire se trouvent plusieurs noyaux de colonie, l'établissement de M. Prévost, celui de M. Brassard et à l'extrême ouest du plateau que je viens de décrire, la petite colonie de l'honorable E. Masson. L'honorable M. Archambault, le zélé et habile ministre de l'agriculture et des travaux publics, a voulu parcourir lui-même la vallée de la Matawin, et il a constaté que l'on pouvait placer avec avantage sur ses deux rives, et quelque peu en profondeur environ vingt-quatre paroisses, sans compter celles qui pourraient être établies depuis la colonie de M. Masson jusqu'aux prairies naturelles qui entourent le lac Bourget.

Partout dans ces parages, le climat est le même que celui du fleuve, en hiver il y tombe moins de neige que dans les montagnes. Ce qui contribue sans doute à adoucir la température au-delà des Laurentides, c'est qu'elles protègent les plaines contre les vents du nord-est.

Voilà donc des localités explorées avec soin, reconnues propres à l'agriculture et fertiles, d'un accès facile avec les anciennes paroisses, offrant une étendue plus que suffisante pour y placer au moins cinquante grandes paroisses, et ces terres n'attendent que le bras vigoureux du défricheur. C'est là que doit se déverser le trop plein des populations des anciennes paroisses entre Montréal et Québec. C'est là qu'est la place du fils du cultivateur, et non pas la terre étrangère, il y rencontrera tous les avantages possibles ; des commencements d'établissements presque partout, un sol fertile, des baies de communications faciles, et dans quelques années l'aisance et la prospérité s'il travaille avec ardeur et persévérance. De plus il aura conservé ses bonnes mœurs et la foi de ses pères ; que faut-il de plus pour être heureux ?

Je dois faire remarquer que toutes ces localités si éminemment propres à la colonisation se relient les unes aux autres sans interruption, c'est à dire qu'entre chacune d'elles il y a des lisières de terre colonisables qui serviront de jonction pour communiquer de l'une à l'autre, c'est là un des grands avantages à considérer, la réunion de plusieurs colonies apportant dans l'ensemble une somme de prospérité qu'on ne peut trouver dans les colonies prises isolément.

Le gouvernement provincial s'occupe de la grande œuvre de la colonisation avec une sollicitude digne de tout éloge et qui démontre qu'il comprend bien l'intérêt de la province, partout où il y a un commencement d'établissement, il ouvre des chemins, construit des ponts, et, dans les moments difficiles, vient en aide aux colons par des secours en nature et en argent.

C'est à nous de seconder ses efforts en profitant de son bon vouloir et sa libéralité. Aux pères de familles à détourner leurs enfants de prendre le chemin de l'exil, pour aller s'épuiser au travail dans les manufactures, en les engageant à défricher de nouvelles terres, et en leur démontrant qu'avec du courage et du travail, au lieu de rester mercenaires, ils deviendront leurs maîtres, et seront indépendants d'autrui. Grâce à Dieu, l'autorité paternelle est encore assez puissante et assez respectée parmi nos populations pour être écoutée.

Que les sociétés de colonisation des comtés situés au nord du fleuve St. Laurent se mettent à l'œuvre de suite, que les représentants de chaque comté activent et encouragent la colonisation des localités dont je viens de parler, et qui sont les plus à proximité et les plus commodes, que le clergé prête le concours puissant de sa voix si patriotique et si respectée, et une fois l'élan donné, les colons se dirigeront en grand nombre vers ces régions si avantageuses, et, à une époque qui ne sera peut-être pas très-éloignée, les cantons du Nord seront aussi prospères et aussi riches que le sont maintenant les cantons de l'Est.

Juillet, 1872.

B.

COURRIER D'ONTARIO.

Hé, hé, si nous parlions mariage? Les hommes ne me liront guère, mais, par ce moyen, peut-être, parviendrais-je à faire ma cour aux femmes? Et, certes, je n'en demanderais pas d'avantage.

Vous avez tous appris par les journaux de la dernière quinzaine, que Mlle. Symes, une charmante Québécoise, que Montréal n'a pu garder, faute de fortifications, allait bientôt dire adieu à son nom tout anglais, pour arborer un nom français, un nom de chambellan, un nom de diplomate, un nom qui va la rattacher désormais à la grande épopée Impériale.

Il y a deux sortes de noblesse aujourd'hui, en France; la vieille noblesse, celle d'avant la révolution; et la jeune noblesse, celle de l'Empire, instituée en partie par Napoléon 1^{er}.

C'est un noble de cette dernière catégorie qui va épouser Mlle. Symes. Le premier duc de Bassano date de 1811; vous voyez que pour assister aux croisades, il lui a fallu de grands efforts d'imagination.

Le premier duc de Bassano s'appelait Hugues Bernard Maret, un nom tout à fait plébien, comme vous voyez. Aussi pendant la révolution, n'eut-il pas plus à émigrer, à la suite des Princes, frères de Louis XVI. qu'à livrer sa tête à la guillotine, à la suite de tous ceux que vous savez.

Il paraît que jusque en 1791, Maret marcha sur les *Jacobins*. Diable, c'est un peu leste pour un futur duc; mais qui pouvait prévoir à cette époque la grande épopée qui suivrait le 18 brumaire? Alors que, simple avocat, il suivait les séances de l'Assemblée nationale, pour en écrire un *Bulletin*, il fit la connaissance du lieutenant d'artillerie Bonaparte. Mais qui lui eût montré, dans un rêve magnifique, le maître du monde, en ce jeune homme pâle, aux longs cheveux, n'eut sans doute, réussi qu'à provoquer sur ses lèvres un sourire sceptique et railleur.

Et c'est pourtant le petit lieutenant qui devait remplir le monde de crainte, d'épouvante et d'admiration.

Et c'est lui qui devait faire de Maret, bon diplomate, chargé à deux reprises de missions importantes, à Londres et à Naples, pendant la révolution, un duc de Bassano.

Un détail qu'il ne faut pas ignorer; en se rendant à son poste d'ambassadeur à Naples, Maret fut arrêté par les troupes Autrichiennes, qui occupaient le Piémont, et emprisonné dans le fort de Mantoue. Il n'en sortit qu'en 1795 pour être échangé contre la fille de Louis XVI.

Maret entra profondément dans la confiance de Napoléon 1^{er}, qui ne lui laissait presque rien ignorer de ses projets.

"Accompagné de deux secrétaires, dit la notice que j'ai en ce moment sous les yeux, il transportait son cabinet partout où l'Empereur dressait sa tente, rédigeait les *Bulletins* de la Grande-Armée, faisait le travail des titres et décorations, et correspondait avec tous les chefs de service."

Mais ce n'est pas une histoire complète de Maret que je viens vous donner. Hâtons-nous d'ajouter que Maret fut fidèle à Napoléon 1^{er}, et ne le quitta qu'à son départ pour l'Ile d'Elbe. Il accepta le poste de secrétaire d'Etat pendant les cent jours. A la seconde restauration, il dut s'exiler pendant quatre ans. A la révolution de Juillet, il fut nommé pair de France. Il mourut en 1839.

Il laissa deux fils, dont l'un, né en 1803, entra dans la diplomatie sous Louis-Philippe. Il était secrétaire d'ambassade à Bruxelles. Lorsqu'il fut nommé ministre plénipotentiaire à Hesse, en 1837. Après la révolution de Février, il s'attacha à la fortune du prince Louis-Napoléon, et devint successivement ministre à Bade, à Hanovre, à Bruxelles en 1852. Au rétablissement de l'Empire, il fut nommé Grand-Chambellan de l'Empereur, Sénateur, et enfin grand-officier de la Légion-d'Honneur en 1855.

C'est le fils de celui-ci qui va épouser Mlle Symes.

Talleyrand, qui n'aimait pas Maret, avait coutume de dire: "je ne connais rien de plus bête que Maret, si ce n'est le duc de Bassano."

Maret comme son maître sortit sain et sauf des désastres de la grande-armée, en Russie; Talleyrand, qui ne perdait jamais l'occasion de faire une malice, disait à ce propos: "Il est faux que tout le matériel de l'armée ait péri, puisque Maret vit encore."

Ajoutons cependant que les deux ennemis se réconcilièrent dans une circonstance solennelle.

On sait que Talleyrand, qui arrangeait sa vie de manière à occuper l'attention jusqu'à la fin, voulut paraître une dernière fois à l'Académie, quelque temps avant sa mort. Il eut à cette occasion un éloge de je ne sais plus qui. On lui fit grande fête chez les immortels.

Comme il descendait de la salle des séances, il fit la rencontre de Maret, et alors le Prince de Bénévent échangea une chaude poignée de mains avec le duc de Bassano...

Les immortels en furent transportés de joie.

Dois-je maintenant vous dire un mot de nos élections? Mon

Dieu, je sais bien que ce serait me réconcilier avec la portion barbe de vos souscripteurs et de vos électeurs. Mais d'un autre côté, il est si ennuyant de s'escrimer sur un sujet tant rebâché.

D'abord, il est bien entendu que M. Currier passe comme une lettre à la poste. Il n'y a pas même d'opposant en ligne.

Un singulier gaillard tout de même, ce M. Currier. Regardez-le, il a l'air du premier-venu. Il est tout à fait modeste d'allures comme de toilette. On le prendrait pour un bon ouvrier de \$30 par mois. Et c'est un homme qui vaut des centaines de mille piastres, et qui continue les affaires, et qui les fait bonnes et qui s'enrichit tous les jours. Il a l'air d'être incapable de jamais vouloir dire deux mots, tant il semble réservé, ennuyé et taciturne. Et pourtant, quand il veut, il fait un bon petit discours, un discours de faits, un discours de chiffres, un discours pratique, comme il en faut en Chambre, à côté des brillants plaidoyers de M. les avocats. Il est populaire à Ottawa, et cela honore Ottawa. J'ignore si ses élections lui coûtent gros, mais je sais que tout obstacle s'écarte devant lui. Rappelez-vous M. McGillivray en 67.

Maintenant quel sera l'heureux vainqueur, de M. Lewis ou de M. Martineau? Les uns parient pour le premier, les autres pour le second. Cela prouve qu'il y a des chances de part et d'autre.

Lorsque M. Lewis a posé sa candidature, ou a fait un tapage du diable. Personne au monde, pas même le Grand Turc, ne pouvait lui faire concurrence. Aujourd'hui, l'on commence à insinuer que M. Martineau pourrait bien l'emporter. Quant à moi, je ne puis dire qu'une chose: Ainsi soit-il.

L'Univers raconte une historiette à propos d'un voyage en Amérique.

Sur le registre de l'hôtel, un voyageur écrivait son nom. Une punaise marchait tranquillement sur la feuille.

— Ah! par exemple, s'écria-t-il, voici qui était fort; je connaissais les puces d'Omaha, les araignées de Kansas-City, la vermine de Fort-Scott; mais dans aucun pays, je n'ai encore vu les punaises venir avec un tel empressement regarder sur le registre de l'hôtel le numéro de ma chambre.

P. S.—Allons, il était dit que M. Currier porterait bonheur à M. Lewis. Que voulez-vous? l'habitude de passer à travers les obstacles... M. Martineau, dont les chances étaient bonnes, disait-on, s'est désisté. Il a donné pour raison de son humble retraite qu'il lui était impossible de décrocher 50 voix protestantes.

Ottawa, il le faut bien, sera donc représenté dans le prochain parlement par deux protestants. Sir John, —souvenons-nous en mes amis,—Sir John avait jeté les yeux sur un catholique, M. Daniel O'Connor, lorsqu'il fut décidé dans les conseils de l'Olympe que la capitale aurait deux représentants. Nos aimables compatriotes protestants en ont jugé autrement; ils nous ont trouvés indignes des honneurs du parlement fédéral.

Après tout, ne nous plaignons pas; ils nous accordent libéralement le patronage de M. Scott à Toronto. Il est vrai que M. Scott a de jolies alliances là-bas... S'ils avaient consenti à ce que l'élément franco-canadien eût sa petite part des honneurs parlementaires, nous nous serions unis ici dans un véritable pays de cocagne. Mais c'eût été trop beau, et les destins ne l'ont point voulu. Résignons nous, mes frères.

CORRESPONDANCE.

ENTRE MM. CAZEAU ET BENJ. PAQUET, ET LE "NOUVEAU-MONDE."
Québec, 25 juillet 1872.

M. le Rédacteur,

Nous avons de nouveau recours à votre obligeance pour repousser les injustes attaques du *Nouveau Monde*, lequel, dans son numéro du 18 du courant, revient à la charge contre nous avec plus de violence que jamais.

Nous répétons pour la troisième fois les mêmes déclarations que nous avons déjà faites dans nos lettres précédentes.

Quant au mémoire des canonistes dont parle le *Nouveau Monde*, Mgr. l'Archevêque nous autorise à dire qu'il n'a aucune objection à ce qu'il soit publié, pourvu que les autres Evêques y consentent; Sa Grandeur serait même heureuse que ce consentement fût donné, quoiqu'elle ne reconnaisse nullement la compétence des journaux et du public, pour juger des questions renfermées dans ce document. Nous sommes également autorisés par Mgr. l'Archevêque à dire que ce mémoire n'a été ni discuté, ni même lu dans l'Assemblée des Evêques, et que l'Evêque de Montréal seul en a pris une copie. Nous avions donc parfaitement raison d'affirmer qu'il n'a pu recevoir une mauvaise note de la part des Evêques.

Le *"Nouveau Monde"* prétend, au sujet de ce même mémoire, que Mgr. l'Archevêque demande instamment aujourd'hui qu'il ne soit pas permis au *"Nouveau Monde"* de le publier. Si ce journal se souciait davantage de ne pas fausser la vérité, il aurait dû citer les propres paroles de Mgr. l'Archevêque qui se contente de dire à Mgr. de Montréal: "Je suis d'avis que cela (la publication du mémoire) ne devrait pas se faire sans la permission des Evêques de la Province." Il y a loin de ces paroles à la demande *"natale"* inventée par le *"Nouveau Monde"*.

Le *"Nouveau Monde"* dit en outre que les Evêques de la Province enseignent et cela unanimement ce qui suit, savoir:

"Que dans toute paroisse catholique romaine érigée par l'Evêque ou l'Administrateur, le dit Evêque ou Administrateur peut créer une fabrique, imposer la dime, et donner le pouvoir de tenir des registres de l'état civil pour cette paroisse et pour les missions qui en dépendent."

Mgr. l'Archevêque nous autorise encore à dire que les Evêques ont décidé unanimement de s'adresser à la législature pour demander que la loi actuellement existante soit amendée de manière à leur accorder les droits et privilèges mentionnés dans la résolution ci-dessus, comme le prouve du reste le passage suivant du procès-verbal de l'Assemblée des Evêques, passage que le *"Nouveau Monde"* a eu le soin d'omettre et qui précède immédiatement la citation qu'il fait à faux contre nous:

"Après discussion, Mgr. l'Archevêque propose le projet suivant d'amendement à la loi existante à être présenté à la considération du gouvernement Provincial."

Par conséquent il existait dans l'esprit des Evêques au moins des doutes sur l'interprétation qu'il faut donner à cette loi existante, et la résolution citée par le *"Nouveau Monde"* ne constate pas ce qui existe mais regarde ce qui devrait exister. Nous nous bornerons à ces rectifications. Quant aux autres

remarques du *"Nouveau Monde"* elle dénotent une telle absence de bonne foi que nous ne jugeons pas à propos de les relever.

Le *"Nouveau Monde"* cherche évidemment à semer partout le scandale et la division: nous ne le suivrons pas sur ce terrain.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur le Rédacteur,
Vos très humbles serviteurs,
C. F. CAZEAU, Ptre.,
BENJ. PAQUET, Ptre.

STATISTIQUES.

La généalogie de la population des Etats-Unis—La république des Etats-Unis, en 1790, comptait 13 Etats, 400,000 habitants et 820,000 milles carrés; en 1830, quand elle avait Andrew Jackson pour président, elle comptait 24 Etats, avec une population de 13,000,000 d'âmes et une étendue de 1,786,000 milles carrés. En 1860, sous M. Buchanan, elle possédait 33 Etats, avec une population de 31,600,000 âmes et une étendue de 2,963,000 milles carrés.

Les colons qui, en 1776, défièrent l'Angleterre et, en 1783, établirent leur indépendance, descendaient, sans mélange, des puritains qui s'étaient fixés dans la Nouvelle-Angleterre, et des Cavaliers aventureux qui avaient colonisé la Virginie, la Caroline et Baltimore. Dans quelle proportion, d'après le recensement de 1870, les citoyens actuels des Etats-Unis descendent-ils des colons primitifs de race anglo-saxonne?

En prenant des chiffres ronds, la population entière de l'Union est de 38,500,000 âmes, dans laquelle les gens de couleur, nègres, mulâtres, Indiens et Chinois figurent pour 5 millions. Laissant de côté cette catégorie, quels sont les éléments des 33 millions et demi dont se compose la population blanche?

En voici, aussi exactement que possible le dénombrement: individus nés à l'étranger, 5,500,000; nés de père et mère étrangers, 9,740,000; nés de père étranger ou de mère étrangère, 1,160,000; total, 16,400,000. Par conséquent la moitié (16 1/2 sur 33 1/2) sont de naissance étrangère ou nés d'étrangers. Mais cela ne donne pas encore d'une manière exacte et complète la proportion de l'élément étranger dans la population, puisqu'il faudrait faire entrer en ligne de compte les petits-fils et arrière-petits-fils d'étrangers, les descendants des français et des espagnols de la Floride et de la Louisiane, des irlandais qui ont émigré du Canada, etc.

En tenant compte de ces différents faits, l'auteur des calculs que nous rapportons croit pouvoir assigner, sans toutefois établir son assertion par le raisonnement, les proportions suivantes aux divers éléments de la population des Etats-Unis: origine anglaise 46 p. 100; origine irlandaise 16 p. 100; origine allemande 13 p. 100; origine africaine, 12 p. 100; origine anglaise récente 8 p. 100; origine française, espagnole, etc., 5 p. 100.

Les enfants perdus à New York.—Chaque année, pendant les mois d'été, il se perd en moyenne 2,000 enfants dans les rues de New-York; on les conduit aux différents postes de police. Les trois quarts sont réclamés par leur famille quelques heures après leur dépôt. On se figure difficilement à quelles distances les enfants peuvent s'écartier de leur domicile: on a trouvé dans les rues de New-York trois enfants de quatre ans qui venaient d'une distance de trente milles. Ce qui est plus étrange, c'est que les père et mère qui réclament leurs enfants ne les reconnaissent pas toujours, et que parfois même ils se trompent en prenant un autre enfant pour le leur. Il faut quelquefois une semaine tout entière de recherches et de vérifications pour assortir les enfants au gré de toutes les parties.

La mortalité à New-York.—Le *New-York Times* fait remarquer que le chiffre de la mortalité à New-York, pendant les trois premiers mois de cette année, a été plus considérable que celui de Bombay ou de Calcutta, et à peine inférieur à celui de Madras. Pendant que sur 1,000 personnes il en mourait à Londres 24 et à Paris 23, il en mourait à New-York 32. Il résulterait de là que les chances de vie seraient moindres de près d'un tiers à New York qu'à Londres et à Paris.

A Londres, sur une population de 3,251,800 âmes, le nombre des morts violentes, pendant le premier trimestre, a été de 639. A New-York, sur une population de 942,300 âmes seulement, la moyenne des morts violentes est de 33 par semaine, ce qui pour les trois mois, donnerait environ 429; en prenant ce trimestre comme base du calcul pour toute l'année, il meurt de mort violente, par an et par 19,000 habitants, à Londres 8 personnes, à New-York 18 personnes.

FAITS DIVERS.

Vérocité.—Nous empruntons le récit suivant à un journal français, la *Gazette du Midi*:

Un crime dont les détails sont presque incroyables vient d'être commis à Saint-Audéol, (Bouches-du-Rhône.)

Vers dix heures du soir, le nommé Nay, garde champêtre à Mollèges, retournait de sa tournée de nuit, suivant le chemin de Novès à Mollèges. Arrivé à 500 mètres de ce dernier village et côtoyant un tas de paille, il vit un homme qui volait cette paille et qui, se voyant découvert, se sauva de l'autre côté du tas.

Le garde se dirige vers lui, et, le connaissant pour un de ses compatriotes, il veut l'arrêter. Le voleur se défend, terrasse le garde, qui ne s'attendait pas à une résistance quelconque, lui assène une quantité de coups de talon de soulier sur la figure, l'étourdit, puis, saisissant une pierre de 20 kilogrammes à peu près, il le frappa à coups redoublés sur la tête.

Il veut s'assurer si sa victime est morte, et la voyant encore chaude, il prend son tire-paille, instrument en fer à deux becs recourbés, et assène encore huit ou dix coups sur la tête du garde pour l'achever.

Cette fois il le croit mort: il le prend par les aisselles et il veut le charger sur son dos. Ne pouvant y parvenir, il va chercher un gros fagot de bois, couche le garde dessus et veut le traîner. Ce moyen ne lui réussissant pas, il prend les deux pieds de la victime sur ses épaules, et pendant que la tête traîne à terre, il le porte à 20 mètres du lieu de la lutte et le jette dans un vieux puits qui mesure de 3 mètres à 3 mètres 50 centimètres de profondeur, dont 1 mètre 58 centimètres à 1 mètre 75 était plein d'eau. L'orifice du puits a 75 centimètres environ; sa base, 1 mètre 50 centimètres au moins.

La victime n'est pas morte, la fraîcheur de l'eau la ranima. Cependant l'assassin était allé ramasser une vingtaine de pierres, dont trois, saisies par le parquet, pèsent chacune de

40 à 45 kilog. Il lance ces pierres dans le puits, pensant écraser définitivement sa victime.

Heureusement, la construction du puits (ce bandit l'ignorait) était de nature à empêcher ses projectiles d'atteindre le garde à la tête. Le corps seul eut à souffrir. A tout moment, le meurtrier écoutait si le garde respirait, puis recommençait son œuvre.

Le garde continuait à ne rien dire et à retenir son souffle dans ces moments-là. Finalement, l'assassin, se servant du crochet de son tire-paille, fouille le puits pour savoir quel est l'état de ce qu'il croit un cadavre, il saisit le garde au-dessous de la machoire.

Ce dernier, se voyant pris de cette manière et pendu à cet instrument, sans chance de salut, fit un suprême effort qui fit lâcher le tire-paille à l'assassin.

Ce dernier, furieux, va chercher de nouveau des pierres, il n'en trouve pas. Il prend le fusil de la victime qui avait heureusement été déchargé dans la lutte et s'apprête à lui en assener des coups avec la crosse.

Le garde s'empare du fusil et fait résistance. L'assassin ne pouvait s'appuyer sur l'orifice du puits qui n'a pas de rebord et qui était, de plus, caché par des fagots de bois dont un seul avait été enlevé pour lui faire passer le corps; il ne put user de toutes ses forces, et la victime, s'aidant des aspérités de ce puits pour grimper les trois ou quatre pans qui le séparaient de l'orifice, souleva du même élan, les quatre fagots qui restaient sur le puits et sauta en dehors, se trouvant alors en face de l'assassin, qui prit immédiatement la fuite en voyant arriver un jeune homme sur le point où avait lieu cette scène terrible.

Le garde se traîna jusqu'à une maison de campagne habitée qui était à 50 mètres de là, appela lui-même au secours. Pendant tout le temps qu'à duré cet horrible drame, il n'avait pas perdu un instant connaissance et pouvait suivre toutes les péripéties du drame affreux qu'il subissait.

Le sauveur involontaire du garde s'est trouvé être le fils de l'assassin. Il paraît qu'au commencement du drame il est venu jusqu'à l'endroit où ceci se passait; en entendant râler, il fut pris de frayeur et rentra au village, décidé à appeler du secours.

Mais la vue des maisons, la voix de ses compatriotes qui étaient la Saint-Jean devant le café lui firent oublier ses frayeurs, et il retourna sur ses pas, décidé cette fois à savoir ce que c'était que ce bruit.

Il vit alors un homme qui courait et un autre qui se traînait péniblement. Il laissa courir l'homme qu'il ne reconnut pas pour son père et suivit de loin l'autre homme qui se traînait péniblement, c'était le garde.

L'assassin a été arrêté, dès le lendemain, à Chavaillon, où il vendait tranquillement ses bestiaux. La victime est presque hors de danger malgré 62 blessures à la tête, dont quelques-unes ont 3 centimètres de profondeur, et des quantités de contusions sur les autres parties du corps.

Le nommé François Vidon, bonnetier, avait décidé hier qu'il irait se baigner à Asnières.

A sept heures du matin, il arriva au bord de l'eau et se déshabilla. Mais au moment de s'immerger, il fut pris d'un scrupule.

Si on allait lui voler sa montre et ses habits?... Justement il avait sur lui une somme.

Comme il réfléchissait, fort perplexe, il avisa sur le bord de l'eau un nègre qui le regardait avec intérêt. Ce nègre était d'un noir d'ébène, et était vêtu d'un simple caleçon rouge trempé.

—Monsieur, demanda poliment Vidon, avez-vous fini de vous baigner?

—Oui, monsieur, répartit le nègre avec un déplorable accent créole.

—Alors, voulez-vous me garder mes affaires? Je vous donnerai quelque chose.

—Moi bien vouloir, répondit allègrement moricaud.

Vidon se déshabilla, se jeta à l'eau, et se mit à faire la planche en regardant le ciel bleu.

Tout à coup, il s'enfonça en poussant un cri étranglé. Il avait tourné par hasard les yeux vers la rive, et vu le nègre qui après avoir fourré dans son caleçon son porte-monnaie et sa montre, à lui Vidon, piquait une tête et disparaissait sous l'eau.

Dès qu'il revint à la surface, Vidon nagea vers la rive, en poussant des cris d'incendie.

—On vous a volé? demanda avec bienveillance un baigneur en caleçon jaune et à cheveux blancs, qui sortit de l'eau deux minutes après... attendez donc!... je vais chercher le garde pêche.

Et, se réhabillant précipitamment, il s'éclipsa, tandis que Vidon se confondait en remerciements....

Tout à coup le bonnetier aperçut une tête crépue à la surface de l'eau...

Immédiatement, emporté par la colère, il plongea et saisit... une perruque de nègre!

Son émotion fut terrible. En une seconde, il comprit que le nègre était un faux nègre et ne faisait qu'un avec l'homme au caleçon jaune; et il exécuta un second plongeon, celui-là involontaire.

Heureusement, des mariners qui arrivaient le repêchèrent à temps.

MORT DE JOIE — M. Harvey Farrington, de Philadelphie, avait une très mauvaise santé, pour le rétablissement de laquelle son fils, qui est médecin, lui avait conseillé un voyage en Europe. Il vient de revenir, et arrivant avant hier à Philadelphie, il a rencontré dans la gare son fils le docteur, qui après l'avoir embrassé et lui avoir taté le pouls, lui a donné l'assurance que sa santé était tout à fait affermie. M. Harvey Farrington a éprouvé un tel saisissement de joie en apprenant qu'il était complètement guéri, qu'il en est tombé raide mort.

Dimanche dernier, l'épouse de Henry P. Southworth, résidant au canton de Rockfort, près de Cleveland, dans l'Ohio, Etats-Unis, a empoisonné ses trois enfants, petits garçons âgés respectivement de 9, 7 et 4 ans, et elle s'est ensuite suicidée, en se coupant la gorge.

La semaine dernière est mort à Londres un petit vieillard que les Parisiens ont connu autrefois sous l'Empire.

C'était un homme âgé de quatre-vingt-onze ans, qui faisait, malgré cet âge respectable, de longues courses dans Leicester square, le quartier français de Londres.

Son histoire est curieuse. Cet homme âgé prétendait avoir gagné la bataille d'Iéna.

Il avait une forte ressemblance avec Napoléon 1er. Voici ce qui s'était passé :

Pendant la bataille, dans un moment critique, Albolino, c'était le nom de cet homme, monta sur un cheval sans cavalier, et, passant devant les soldats, s'écria :

"Je suis votre empereur, en avant!"

L'uniforme de caporal que portait ce soldat, la ressemblance qu'il avait avec l'Empereur, tout enfin enthousiasma les troupes, qui se portèrent en avant dans un vigoureux élan.

La confiance revint. Les Prussiens furent battus; mais ils avaient donné complètement dans la ruse d'Albolino, car ils tirèrent sur lui tant et si bien que le pauvre soldat tomba grièvement blessé.

Il a vieilli à Paris, vivant d'une pension.

Après la guerre, il se rendit en Angleterre, où il est mort la semaine dernière.

SOUVENIRS DE L'EMPIRE — Ceux qui n'ont pas oublié le procès du prince Pierre Bonaparte pour l'assassinat de Victor Noir, se souviennent que le verdict du public, sinon celui du jury, fut largement influencé dans cette cause étrange par le témoignage d'un certain Vincent Natal, qui se disait Anglais et conséquemment désintéressé dans les querelles politiques de la France, et qui déclara avoir entendu M. Ulric de Fonvielle dire dans l'apothicairerie où Noir avait été transporté, que le Prince avait été frappé par Noir. Personne autre n'avait entendu ces paroles, quoi qu'il y eut plusieurs autres personnes présentes dans le magasin; mais les déclarations de ce Vincent Natal étaient si positives, et le fait qu'il était anglais parlait si hautement en faveur de sa véracité, que le verdict populaire, qui accusait le prince de meurtre, se changea bientôt en homicide justifiable. Un procès qui a récemment eu lieu à la Cour correctionnelle de Paris a de nouveau mis ce même Vincent Natal en évidence, mais cette fois comme prisonnier convaincu d'avoir fraudé diverses personnes pour un montant excédant \$50,000, et les témoignages obtenus au sujet des antécédents de cet individu sont d'un caractère si étrange que le public se demande aujourd'hui ce que pouvait valoir son témoignage à Tours, et semble même croire qu'il y a là quelque mystère de caché. Ce Vincent Natal semble s'être fait passer successivement pour Comte de Natal, duc de Balan, et ministre des finances en perspective de M. Thiers. Durant le siège de Paris, il fit plusieurs dupes à Londres sous prétexte de vouloir organiser un comité de secours, et c'est surtout à l'insistance d'un anglais qu'il a été amené devant la justice. Une autre de ses victimes fut M. Isaac Vereive, de qui il extorqua \$1500; une troisième dupe fut "mise dedans" pour plus de 130,000 francs; tout récemment encore, il obtenait des fonds de partisans trop crédules en se donnant comme agent de l'hôtel de Chiselhurst. Cette brillante carrière vient toutefois d'être interrompue par une condamnation à trois ans d'emprisonnement. M. Glaudy, qui présidait à Tours, et M. d'Orns, juge d'instruction dans le procès du prince Pierre Bonaparte, doivent regretter de n'avoir pas alors institué une enquête rigoureuse sur les antécédents de cet individu. Le verdict aurait été tout autre que celui qui a été rendu, et le prince Pierre expirait dans les fers le meurtre qu'il a commis.

La *Revue britannique* publie sur l'affaire de l'*Alabama* une correspondance qui se serait échangée entre John et Jonathan. Voici la substance de cette plaisanterie :

Cher John, dernièrement votre chariot accrocha ma voiture au tournant de la route, rompit un brancard et endommagea quelques rayons de la roue gauche. Qu'êtes-vous disposé à faire pour ça — Votre dévoué, Jonathan.

Cher Jonathan, je ne devrais pas, je crois, être tenu de payer le dommage causé par le chariot que j'avais prêté à un de vos cousins. Mais puisque vous dites que je suis responsable, je consens à m'en rapporter à Hans Breitman, notre cousin.—A vous, John Bull.

Cher Bull, je veux bien m'en rapporter à Breitman.—Votre dévoué, Jonathan Smith.

Cher Smith, ce matin j'ai vu Breitman, qui m'a communiqué le compte à lui envoyé par M. Retors, votre procureur. Il dit que le dégât fait à votre voiture vous a empêché d'aller en ville, où vous auriez pu gagner 500,000 dollars en spéculant sur les saisons, et le compte se monte, en conséquence, à 500,007 dollars 50 cents. Je n'aurais pas d'objection à l'article des 7 dollars 50 cents pour réparation de la voiture, mais la balance de la réclamation est ridicule.—Votre John Bull.

Cher Monsieur, qu'importe le montant de mon compte, puisque vous vous en êtes rapporté à Breitman pour décider ce qu'il croira être juste?—Votre Jonathan Smith.

Cher Monsieur, je ne veux point soumettre cette réclamation à Breitman, il ne saurait la comprendre; il entend à peine l'anglais, et pourrait donner une sentence écrasante contre lui sur votre ridicule réclamation.—Votre dévoué John Bull.

Cher Bull, ne nous querellons pas sur ce point. La réclamation de mon avoué n'est pas si ridicule, à ce que disent tous mes amis. Cependant, disons à Breitman, vous et moi, que c'est ridicule, et qu'il décide comme il voudra.—Votre Jonathan Smith.

Cher Monsieur, puisque vous admettez que c'est ridicule, vous feriez mieux de le retirer. Je paierai ce que Breitman décidera être juste pour réparer la voiture, mais je ne veux pas donner à qui que ce soit le pouvoir de me ruiner.—Votre, etc., John Bull.

Monsieur, si j'abandonnais ma réclamation, on se moquerait de moi. Je la maintiens donc, ridicule ou non. Au diable soit la voiture!—Pas du tout le vôtre, etc., Jonathan Smith.

Aujourd'hui John et Jonathan sont d'accord, malgré le ton inquietant des deux dernières lettres.

Le *Herald* de New York contient de nouveau une lettre de Livingstone, reçue de Londres par le câble. Nous extrayons ce qui suit pour mieux faire connaître le commerce des esclaves africains :

"J'ai confiance et j'espère qu'avant peu on bannira du monde l'esclavage, comme on en a chassé la piraterie. Un grand nombre n'ont qu'une idée fautive de la barbarie que l'on exerce sur les victimes de l'esclavage. Généralement, et spécialement, ceux de la Côte occidentale du Zanzibar, sont extrêmement laids. Je n'ai aucun préjugé contre leur couleur; toute personne qui demeure longtemps au milieu d'eux finit par oublier s'ils sont blancs et on les regarde comme des camarades; mais s'il vient à surgir certaines particularités physiques entre les esclaves et les nègres africains de l'Ouest, aussitôt on éprouve un sentiment d'aversion. Je ne voudrais pas prononcer un seul mot dans l'intention de mépriser ces pauvres malheureux, mais je désire avancer qu'il n'y a pas plus de type parmi les Africains, qu'il y en a parmi les Anglais et que les indigènes de l'intérieur; règle générale, ce sont de beaux hommes.

"Il m'est arrivé d'être présent quand les hommes du grand chef Msawa, qui demeure à l'ouest de l'extrémité sud de

Yanganyika étaient venus pour faire la paix avec certains Arabes qui avaient brûlé leur ville principale, et je suis certain qu'on n'aurait pas pu voir des têtes mieux faites et plus intelligentes dans une assemblée de Londres et de Paris, les figures et les formes correspondaient très-bien avec la forme de la tête. Plusieurs femmes étaient très-belles, leurs yeux sont très noirs et elles ont les mains petites; leur couleur n'est pas noire, mais foncée."

Livingstone donne ensuite une description de l'intérieur du pays, des différentes rivières et lacs qui couvrent cette grande vallée et des différents noms qu'on leur a donnés.

Un terrible incendie s'est déclaré à Ottawa, dimanche, à 3 heures du matin. L'Hôtel Mathewson, sur la rue York, et la magnifique maison en pierre de taille, sur la rue Sussex, comprenant la pharmacie Mortimer, le magasin de tabac Nyes, etc. Vu le manque d'eau, le feu s'est rapidement propagé. Mme Evans, qui résidait au-dessus de la demeure de M. Nyes, a péri dans les flammes et son mari a été horriblement brûlé. Deux servantes se sont jetées d'un troisième étage; une d'entre elle s'est infligée de graves blessures auxquelles elle ne pourra survivre. L'autre s'est échappée avec de légères blessures. Cet incendie a fait des dommages considérables.

Les compagnies d'assurance subiront des pertes considérables. Les pertes sont estimées à \$150,000.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs, sur l'annonce de MM. Boivin Frère, photographes, et de M. Seers, qui paraissent dans nos colonnes.

MM. Boivin & Frère ont ouvert vis-à-vis le marché du Village St. Jean-Baptiste, un atelier de photographie qui fait honneur à leur talent d'artiste, bien connu. M. Seers a ouvert près du même endroit, un magasin de marchandises sèches, qui ne le cède à aucun, quant à la qualité et la beauté et la variété des marchandises.

Nous empruntons au *Canadien* les lignes qu'il consacre à la mémoire du Dr. Blanchet qui vient de mourir :

Il était né à Saint-Pierre, Rivière du Sud, vers 1840. Il fut élevé par son oncle le docteur Jean Blanchet qui a laissé une si grande réputation d'honnête homme et d'excellent médecin. Il entra au Séminaire de Québec en 1852, y fit son cours d'études brillant.

Il étudia la médecine à l'Université McGill où il prit ses degrés. Passionné pour l'étude, et la science médicale, il résolut d'aller passer quelque temps dans les universités d'Europe. Il revint au pays après deux années de travail consciencieux et lauréat du collège des chirurgiens d'Edinbourg.

Aussi se fit-il, en peu de temps, au milieu de cette population québécoise qui avait conservé le souvenir de son oncle, une nombreuse clientèle.

Il inspirait une grande confiance. Il soignait toujours le moral autant que le physique. Jeune encore, il avait acquis une grande et enviable réputation. Sa mort laisse un vide considérable dans la profession et dans le cercle étendu de ses amis.

C'était un chrétien parfait autant qu'un habile médecin. Il laisse une femme et trois enfants pour déplorer sa perte.

La Corporation de Montréal vient d'acquérir le terrain des casernes. Le gouvernement cède cette immense propriété contenant plus de 180,000 pieds pour la somme de \$150,000.

Longueuil, ce 16 juillet, 1872.

Je soussigné, certifie avoir fait usage des gouttes Anti-choleériques du Dr. J. A. Crevier, pour une diarrhée opiniâtre et revenant souvent, qui était cause chez moi d'une grande faiblesse, une seule dose de ces célèbres gouttes m'a guéri radicalement.

N. A. BREA,
Marchand.

Montréal, 15 juillet, 1872.

Je soussigné certifie avoir fait usage pour une attaque très forte de choléra, des gouttes anti-choleériques du Dr. J. A. Crevier. A peine eus-je pris une dose de ce médicament, que mes vomissements ainsi qu'à la diarrhée, se calmèrent subitement, et trois doses de ces bienfaisantes gouttes suffirent pour me remettre tout à fait en parfaite santé.

En foi de quoi j'ai signé,

EDOUARD LEBLANC,
282 rue St. Joseph.

On lit dans la *Tribune* de New-York :

Les autorités du port et de la cité sont averties que le choléra asiatique se propage à travers les provinces Est de la Russie et peut bientôt se trouver à une faible distance des Etats-Unis. La redoutable maladie se présente cette année sous une forme extraordinairement virulente, la proportion, des cas mortels étant de 8 sur 9. C'est le temps de songer à la condition hygiénique de la ville.

CE QU'ON APPELLE L'EXTRÊME GAUCHE A L'ASSEMBLEE ATIO-MALE — L'Extrême Gauche se compose d'une quarantaine d'individus plus ou moins barbus, ne parlant jamais à la tribune, et pour cause; mais comme il faut bien gagner son argent, leur spécialité se borne à applaudir M. Thiers, à demander la clôture avec un remarquable ensemble, et sur toutes les gammes, lorsqu'apparaît à la tribune un orateur de bon sens. Quant aux votes, ils suivent la consigne; tantôt c'est Gambetta qui la donne, tantôt il délègue M. Langlois, un assez bon diable à tout prendre, malgré ses contorsions.

Il y avait un ouvrier héroïque, qui jadis fut en réalité le chef de la vaillante bourgeoisie de Varsovie. Il exerçait dans la ville une influence extraordinaire. Il avait coutume de dire : "J'ai six mille cordonniers à moi, six mille tailleurs et autant de selliers." Un des ambassadeurs russes, le violent prince Requin, devant qui tout tremblait de terreur, fait venir un jour Kilinski, et s'indigne de voir un homme calme, qui a l'air de ne rien craindre. "Mais, bourgeois, tu ne sais donc pas devant qui tu parles?" — Alors, ouvrant son manteau et montrant ses décorations, ses cordons et ses crachats : "regarde, malheureux, et tremble!" — Des étoiles? dit le cordonnier; j'en vois bien d'autres au ciel, et tu trembles pas." J. MICHELET.

BOUTADE.

D'un vice trop commun, quoique bien odieux,
Je ne veux point ici vous retracer l'image :
Il s'agit bien plutôt de ce charmant treillage
Qui pare ma fenêtre et que j'aime bien mieux.

Lorsque dans la nature, au printemps reverdie,
Tout semble rejeunir sous la brise atténuée,
A ma fenêtre alors je mets la jalousie ;
Par elle ma demeure a pris un air riant :
Pendant les mois d'hiver elle était froide et nue,
Mais sitôt qu'au printemps la feuille est revenue
De verdure elle aussi ma fenêtre est vêtue,
Comme les bois parés de feuillage naissant.

Je l'ai repeinte à neuf, ma persienne chérie.
Sous cet habit nouveau semble bien rajeunie ;
Elle avait tant souffert de poussière et de pluie
Qu'elle eut paru bien triste au retour du printemps,
Ses barreaux maintenant préserveront ma vue ;
La lumière, par elle a demi retenue,
Ne faisant pénétrer qu'une clarté menue,
Ne m'aveuglera plus de ses rayons ardents.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Un soulèvement considérable d'ouvriers a eu lieu à Ausin, dans le département du Nord. Thiers a déployé une grande énergie, il envoya des troupes aussitôt avec l'ordre de réprimer sans délai ces troubles. Les grévistes furent dispersés après une lutte qui ne fut pas longue. On croit que l'Internationale est au fond de ce soulèvement encore.

Les trois communistes convaincus d'avoir participé au meurtre des otages dans la rue Haxo, ont été fusillés ce matin, à Satory. Un des condamnés a crié au moment de l'exécution : "A bas la commune," les deux autres ont crié : "Vive la commune."

L'Assemblée Nationale a adopté par une division de 317 contre 239, le premier chapitre du bill pour taxer la matière première. Ce chapitre impose une taxe sur la soie, le coton, le lin et le chanvre. Le triomphe de Thiers est complet.

Toutes les puissances ont accepté l'invitation du gouvernement français, d'envoyer des représentants à un congrès, à Paris, pour prendre en considération le système métrique.

L'activité de M. Thiers continue de faire l'étonnement de tout le monde. La somme de travail qu'il s'impose à un âge aussi avancé est immense.

Dernièrement, après avoir discuté pendant longtemps devant une commission d'hommes éminents, les conditions de l'emprunt pour la libération du territoire, il se rendit à l'Assemblée Nationale et parla pendant trois heures sur l'impôt ; pendant trois heures il a fait défiler devant la Chambre comme une armée rangée en bataille des chiffres sans nombre et des pensées, des considérations et des sentiments de la plus haute portée.

En Allemagne, la persécution contre les catholiques augmente ; après s'être attaqué aux Jésuites, on s'attaque maintenant aux prêtres séculiers ; c'est une véritable croisade.

Les chaleurs sont terribles en Italie cet été. On compte dans chaque ville plusieurs cas d'aliénation mentale causés par la grande chaleur, aussi les rues sont désertes tout le jour. En revanche, dès que le soir arrive, les rues, les jardins publics, se peuplent de promeneurs. Il y a musique au Pincio et à Piazza Colonna, pour distraire du malaise éprouvé dans la journée, à part les sérénades particulières qui sillonnent les rues, comme c'est l'habitude.

Le nombre de couvents de religieux occupés maintenant par le Gouvernement, ou la municipalité, est de 21. Il est à remarquer que ce sont tous des plus beaux couvents de Rome. Aussi il y a en première ligne les édifices du collège Romain, de Ste. Marie de la Minerve, de St. Augustin, de Ste. Magdeleine etc. Outre cela, 14 autres couvents occupés par des religieuses qu'on a chassées, pour mettre à leur place des Bureaux publics. Voilà où en sont les choses dans la capitale du monde catholique.

Un journal français fait au sujet de l'amitié qui existe maintenant entre Thiers et Gambetta les réflexions suivantes :

"La position prise depuis un certain temps par M. Gambetta est fort singulière et tout-à-fait digne du caractère italien — et qui plus est géniois — de l'ex-dictateur. Cet adroit politique s'est retourné comme un gant depuis sa déconfiture de Bordeaux. Autant, à cette époque, il était tonitruant, autant, depuis sa villégiature à Saint Sébastien, il est devenu doux, doux et insinuant. Dans un moment de franchise et d'épanchement, M. Thiers l'avait qualifié de *fou furieux* ; un autre aurait été sensible à cette injure et ne l'aurait jamais pardonnée ; lui, pas. Fidèle à ses habitudes de brasserie, il tape sur le ventre du Président, et l'appelle *farceur de petit père* : Et il continue son chemin, sachant parfaitement où il va ; car, sous son débraillé apparent et tout extérieur, cet Italien a du Machiavel dans la tête et du César Borgia dans l'âme.

"En ce moment, toute la politique de M. Gambetta et du parti qu'il conduit en laisse, se résume à ceci : *soutenir M. Thiers* ; le soutenir systématiquement, même et surtout quand il fait des sottises ; car, si le bien que fait M. Thiers profite à la France, ses fautes profitent surtout aux radicaux, à eux qui se croient appelés à lui succéder.

"Et à ce propos, nous allons nous permettre d'être prophète et de dire, au moins quelques mois à l'avance, quelle sera la campagne politique que M. Thiers et ses alliés de la Gauche vont commencer aussitôt que l'emprunt aura été souscrit et que l'Assemblée aura voté les impôts nouveaux. Cette campagne aura pour objectif la dissolution de l'Assemblée. Ce n'est pas le Président de la République qui posera la question à la tri-

bune en l'appuyant de son argument favori, l'offre de sa démission, — il craindrait cette fois d'être pris au mot. — Non, le Président de la République s'imposera pour un temps le silence ; il fera, ou laissera parler les journaux.

LA GARDE REPUBLICAINE

ARRIVÉE DE LA MUSIQUE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE — CONCERTS — BANQUET. — DÉCORATION DES ARTISTES.

Il est inutile de répéter ce que la presse quotidienne a publié sur cette musique de Paris ; sa réputation est universelle. Il est inutile de répéter qu'à leur arrivée à Chicago, plus de 40,000 personnes les attendaient au débarcadère ; plus de 60,000 ont fait la haie jusqu'à leur hôtel le "Continental," où M. Cuny, artiste dans l'art culinaire français, devait les héberger pendant leur séjour au milieu de nous. Je ne parlerai pas de la proposition faite au Conseil de ville de leur offrir l'hospitalité de la cité, — proposition qui fut votée à l'unanimité par tous les aldermen. Tout le monde sait que le maire de Chicago, M. Medill, a reçu la musique officiellement le lendemain de son arrivée, avec la plus grande cordialité.

Chacun se répète "est-ce un rêve éblouissant que cette harmonie, cette musique divine, ces sons se mêlant, courant avec la rapidité de l'éclair, escaladant les hauteurs les plus escarpées que l'oreille puisse percevoir, cascades, roucoulant, en retombant et dégringolant dans les profondeurs du dessous le plus sourd et semblable à un coup de tonnerre sec ou prolongé." Tout cela avec le plus parfait accord, l'harmonie et la mélodie rendues avec une précision infinie ; on se demande, dis-je : "Est-ce possible que l'homme puisse arriver à une telle perfection ?" On se sent transporté dans un autre ciel, et M. Paulus avec sa troupe nous présente en réalité l'expression de l'idéal de ce que l'oreille humaine peut entendre de plus suave en musique.

Un épisode qui a rempli tous les cœurs des plus aimables impressions mérite une mention toute particulière. On se souvient que, pendant le séjour de la Garde Républicaine à Boston, les habitants d'un petit village du Massachusetts, le village de Marlboro, envoya à nos compatriotes une pressante invitation de se rendre parmi eux. Le village de Marlboro est pour la plus grande part peuplé de Canadiens, et le Français est la langue qu'on y parle. Nos artistes ont accepté l'invitation et en sont revenus avec les plus excellentes impressions de l'hospitalité qui leur avait été offerte.

Mais là ne devaient pas se borner les démonstrations affectueuses des bons habitants de Marlboro. Vendredi soir, une délégation d'entre eux, leur maire en tête, M. E. L. Bigelow était au souper de Delmonico et a présenté une médaille commémorative à chacun de ceux qui les avaient visités. Rien n'égale la cordialité dont était empreinte l'adresse qui accompagnait ce gracieux présent, si ce n'est le plaisir expansif avec lequel il a été accepté, et la joie folle avec laquelle tous ces grands enfants, ces soldats et ces artistes, se sont empressés de suspendre cette décoration sur la poitrine. Cette médaille, ont-ils dit, leur sera aussi chère que la médaille militaire, à laquelle elle est associée ; elle représentera une gloire française que le Krupp n'a pas entamée, la gloire artistique, qui reste vivante et entière, en attendant le rétablissement du prestige de nos armes. — *Courrier des Etats-Unis.*

CHOSSES ET AUTRES.

UN PROCÈS — Un témoin est dans la boîte. L'avocat l'interroge. — Comment identifiez-vous ce mouchoir ?

Le témoin. — Par son apparence générale et le fait que j'en ai d'autres pareils.

L'avocat. — Ce n'est pas une preuve, car j'en ai un moi aussi exactement semblable dans ma poche.

Le témoin. — Je n'en doute pas ; car j'en ai eu plusieurs de volés.

Un Américain de l'Ouest dit qu'il changea si souvent de place une année, que toutes les fois qu'un *waggon* couvert paraissait à la porte de la cour, les poules et les dindes se jetaient sur le dos et présentaient les pattes de manière à se faire attacher.

Dans le temps que M. Achintre était au *Pays*, un abonné arrive un jour pour solder son compte, et se mit à converser avec l'aimable rédacteur. Il était question du prix de l'abonnement, et l'abonné trouvait que c'était bien cher. M. Achintre, après avoir fait un tableau lugubre des dépenses d'un journal, ajouta que le papier seul valait le prix de l'abonnement.

— Bah ! dit l'abonné, le papier !... c'est fait avec des guenilles.

Le pauvre journalisme !

Deux voisins plaident depuis longtemps au sujet d'un petit ruisseau que tous deux réclamaient. Le juge fatigué dit aux plaideurs :

Pourquoi tant de bruit au sujet d'un peu d'eau, cela me paraît bien inutile.

— La cour, dit l'un des avocats, comprendra que la question d'eau est plus importante qu'elle ne pense, lorsqu'elle saura que les deux plaideurs sont deux vendeurs de lait.

Un jury, en Californie a rendu le verdict suivant : Nous les jurés, nous sommes d'opinion que le défunt était fou. Se faire tuer d'abord, et se faire ensuite traiter de fou pour un jury, c'est trop fort !

BALSAMO.

ARCHIDUCHESSÉ SOPHIE.

Son Altesse impériale l'archiduchesse d'Autriche, morte dernièrement, était fille de Maximilien Joseph de Bavière. Elle était née en 1804. A l'âge de 19 ans elle fut mariée à l'archiduc François-Charles duquel elle eut quatre fils, dont le plus vieux François-Joseph est maintenant empereur d'Autriche. Son deuxième fils était l'infortuné Maximilien, empereur du Mexique. La gravure la représente après sa mort exposée dans la chapelle impériale à Vienne. L'impératrice est là ainsi que l'empereur et son père, le prince Rudolphe et d'autres membres de la famille.

LA FOI.

Cette gravure vient de l'Académie Royale, c'est un magnifique morceau d'art.

L'EMIGRANT.

Ce navire fut abandonné, le printemps dernier, dans le Golfe St. Laurent. Plusieurs personnes avaient essayé de s'en emparer, mais la glace les en avait empêchés. Dans le mois d'avril dernier, le capitaine Foley, de Charlottetown, partit dans le mois d'avril pour aller déchaouer ce navire, avec une petite goëlette. Après bien des efforts et des vicissitudes, après un mois de travail il vint à bout d'entraîner sa prise. Il fut bien récompensé de ses labeurs, car la cargaison vendue à l'encan lui rapporta \$400.00.

PICTOU.

La ville de Pictou qui a été dernièrement le théâtre d'un incendie désastreux est située sur le penchant d'une colline qui domine le port. Située sur le détroit de Northumberland, vis-à-vis de l'île du Prince Edouard, elle occupe une position importante sur la route maritime d'Halifax à Montréal. Elle est le terminus des vaisseaux du Golfe et de Québec et promet d'être un centre industriel considérable, entourée qu'elle est de mines de fer et de charbon, et de carrières de pierre magnifique.

UN TABLEAU DE L'EMPIRE.

Il y avait autrefois, en France, dit-il, un gouvernement qui faisait grand bruit et menait grand train. Il avait une cour composée d'hommes galants et de jolies femmes, de nombreux laquais et de voitures de gala. On dînait à Paris, on soupa à Compiègne ; et l'on s'amusa beaucoup. On s'amusa tellement, que la voix des ministres se perdit le plus souvent dans le tumulte d'une fête, sans fin et que le peuple étourdi par tant de bruit, ne savait pas le premier mot de ses affaires.

LE MARQUIS DE BUTE.

Hier, en passant sur le boulevard, quelqu'un avec qui je causais me dit tout à coup :

— Vous voyez bien ce jeune homme qui se promène mélancoliquement devant nous ?

— Oui.

— C'est lord Bute.

— Qu'est-ce que lord Bute ?

— Vous ne vous rappelez plus ce jeune homme qui, à sa majorité, s'est trouvé possesseur d'une fortune de cent et quelques millions ?

— Ah ! oui, je m'en souviens ; c'est le même aussi qui s'est fait catholique.

— Précisément.

J'examinais ce personnage ; il avait un air profondément ennuyé ; si je n'avais pas su qu'il était cent fois millionnaire, je l'aurais pris pour un homme préoccupé de faire face à une échéance.

Que diable peut bien faire, pensais-je, un Anglais qui à vingt-cinq ans, est distingué de cinq millions de rente ?

LES INCENDIES DE LA COMMUNE. — Nous empruntons au *Journal des Assurances*, qui est ordinairement très-bien renseigné sur cette matière, la nomenclature des dommages subis par les établissements publics et les propriétés privées pendant les néfastes journées de mai 1871

Pareille revue rétrospective nous empêchera d'oublier cette journée horrible

Résumé des pertes générales, matérielles, historiques, scientifiques et industrielles, avec leur chiffre aussi exact que possible, causées par les incendies de la Commune

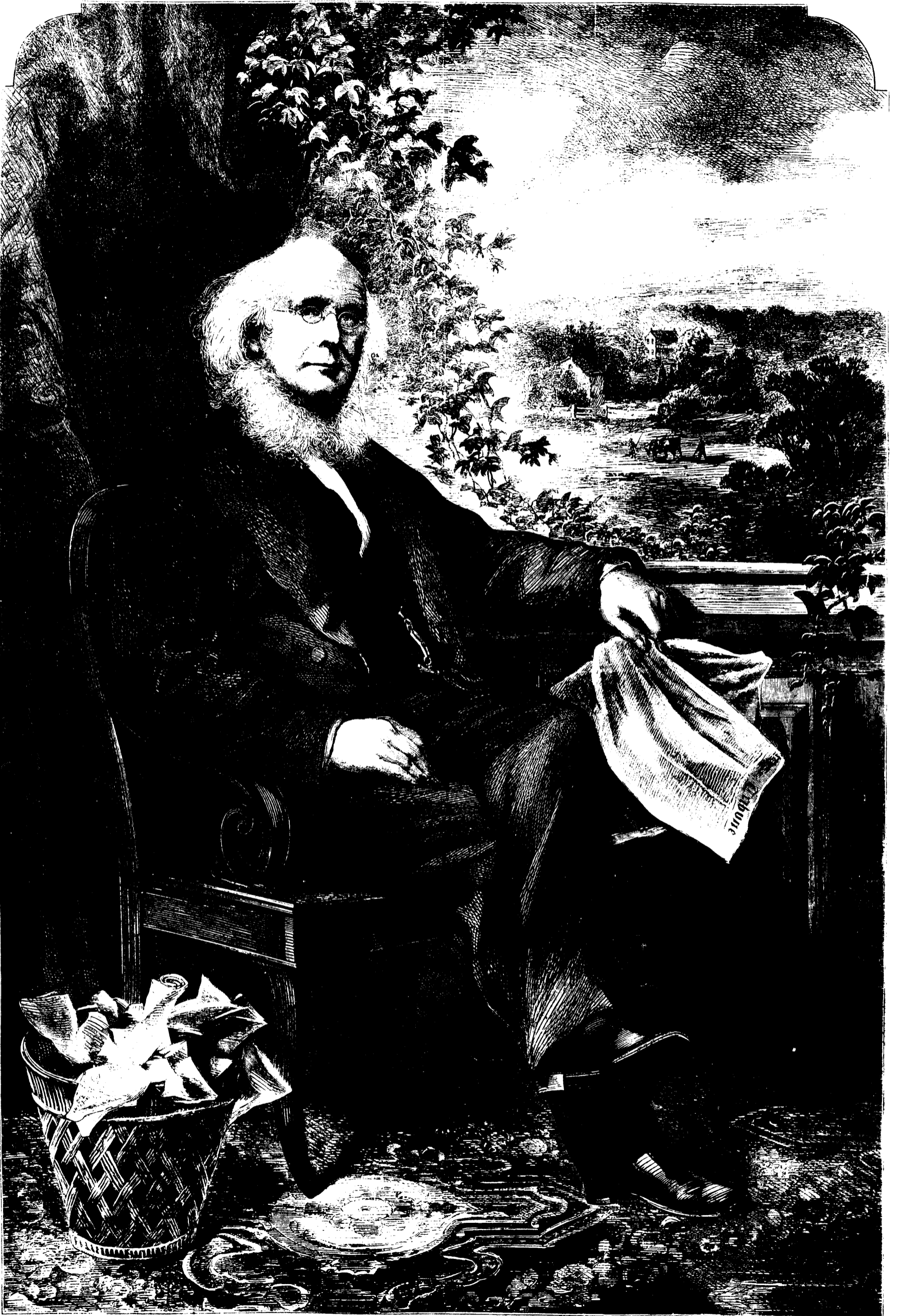
Hôtel-de-Ville	30,000,000
Tuileries et Louvre	35,000,000
Palais-Royal	3,000,000
Ministère des finances	15,000,000
Palais-de-Justice	3,000,000
Conciergerie	500,000
Préfet de police et hôtel du préfet	2,000,000
Légion-d'Honneur	1,000,000
Conseil d'Etat, Cour des Comptes	10,000,000
Caisse des consignations	4,000,000
Assistance publique	2,000,000
Gobelins	1,000,000
Entrepôt de la Villette, Grenier d'abondance et marchandises	27,000,000
Casernes	1,000,000
Eglises	1,000,000
Théâtres	1,000,000
Rue Royale, 8 maisons	2,000,000
Rue Rivoli, 12 maisons	3,600,000
Boulevard de Strasbourg, 4 maisons	800,000
Boulevard Beaumanoir	500,000
Boulevard Richard-Lenoir	600,000
Rue du Bac, 8 maisons	1,500,000
Rue de Lille	3,000,000
Rue Vavin	300,000
Rue Notre-Dame-des-Champs, 2 maisons	1,500,000
Rue St. Martin, 5 maisons	1,200,000
Rue du Temple, 1 maison	400,000
Aux abords de l'Hôtel-de-Ville, 8 maisons	2,000,000
Diverses maisons incendiées, bombardées, endommagées par la Commune	58,000,000
Hôtel de M. Thiers, environ	1 000,000
Ensemble	229,800,000
Pour les mobiliers et marchandises	270,200,000
Total général	500,000,000

Si nous ajoutons à ce chiffre, trop considérable déjà, celui des vols, des pillages et du gaspillage de la Commune pendant son règne éphémère, nous aurons une carte à payer d'un milliard ; c'est passable, pour des hommes qui voulaient l'abolition des privilèges, et qui pour cela, avaient mis en pratique un excellent moyen : le vol et l'incendie.

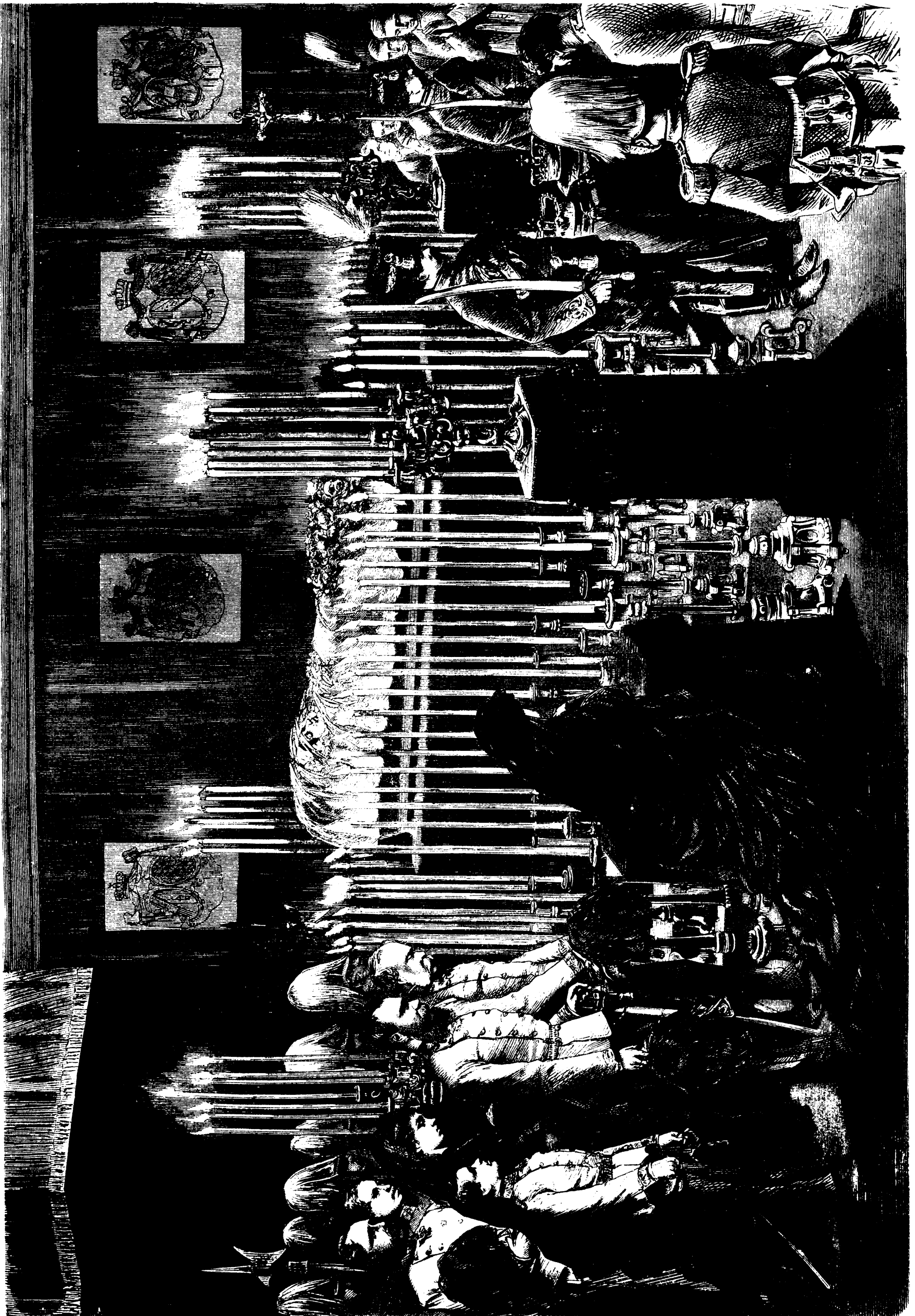
On a découvert à Londres une fabrique d'estropiés, c'est-à-dire une maison où les parents dénaturés conduisaient leurs enfants pour les faire devenir aveugles, boiteux, manchots etc., la pitié des gens riches.



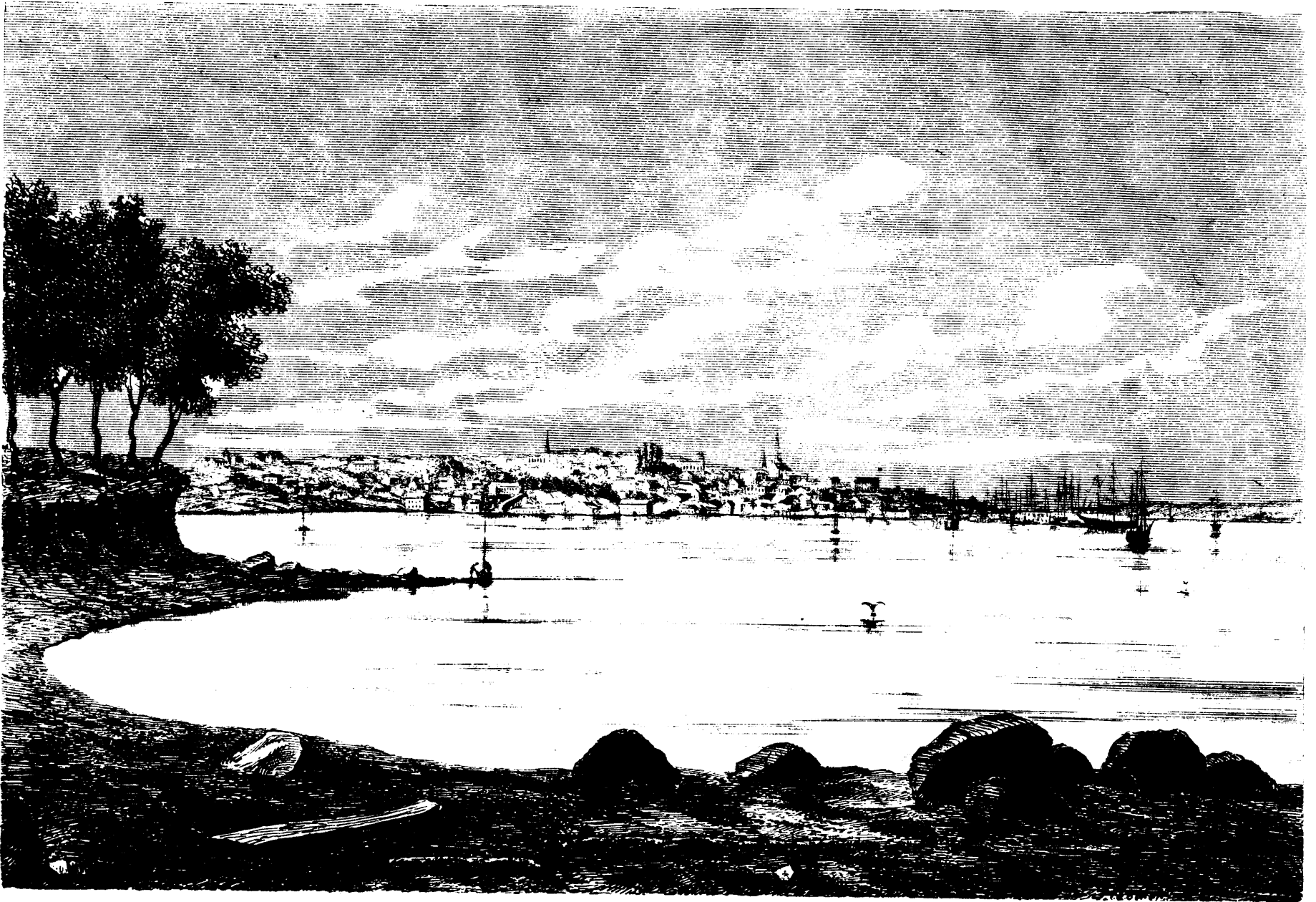
LA FOI.
TABLEAU DE W. C. T. DOBSON.



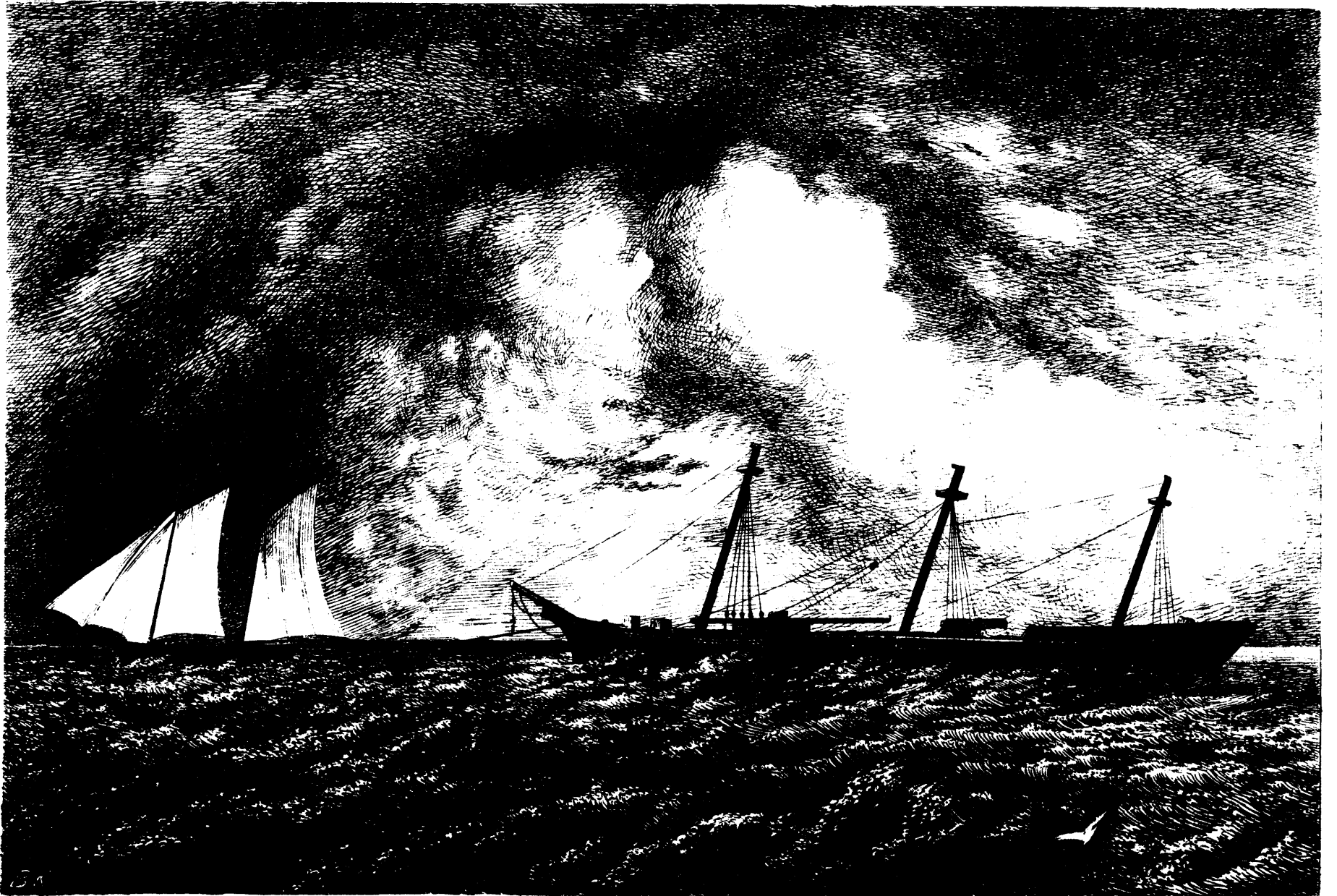
HORACE GREELEY, LE CANDIDAT DES RÉPUBLICAINS LIBÉRAUX ET DES DÉMOCRATES, POUR LA PRÉSIDENTE DES ÉTATS-UNIS.



FUNÉRAILLES DE L'ARCHIDUCHESSÉ SOPHIE, À VIENNE : LA CHAPELLE ARDENTE.



PICTOU, N. E.

LE NAVIRE *EMIGRANT* REMORQUÉ PAR UNE GOELETTE, PRÈS DE CHARLOTTETOWN, ILE DU PRINCE EDOUARD.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 1ER AOUT 1872

NOIR ET BLANC.

Le thermomètre politique hausse rapidement; dimanche dernier, il était à 80 degrés au-dessus de zéro, et cependant nous ne sommes encore qu'au commencement de la crise électorale.

A propos, quand on voit comment se font les élections maintenant, quand on songe que des cultivateurs à leur aise ne votent que pour considération, souvent pour quelques misérables gallons de whiskey, on se demande si le patriotisme n'est pas un vain mot.

Pauvre homme! Tu ne veux pas perdre ta journée pour rien! dis-tu? Pour rien! Mais alors pourquoi donc le monde fait-il des révolutions pour te donner ce rien? Pourquoi tout ce sang répandu pour te donner un droit que tu estimes si peu.

Mais laissons là les réflexions sérieuses, les seules pourtant qui devraient avoir quelque poids.

Une curieuse chose, c'est de lire les journaux dans un temps d'élections. Quelle diversité, d'opinions, de jugement et d'appréciations! Ouvrez le Canadien, par exemple; vous lisez: "que M. Fournier perd du terrain tous les jours, que M. Caron est parfaitement écouté par le peuple et qu'il produit un grand effet, que sa majorité grossit à vue d'œil."

BELLECHASSE.

"Cette élection coûtera cher à M. Caron et au gouvernement. On n'épargne rien pour la gagner. Mais comme il arrive presque toujours en pareil cas, la plus grande partie de l'argent est gaspillée et dépensée en pure perte.

Un correspondant couronne tout cela en disant que M. Fournier sera élu par 800 voix de majorité.

A Montmagny, c'est la même chose. Les journaux conservateurs disent que ce pauvre M. Taschereau est complètement coulé, que l'élection de M. Fournier lui avait donné des espérances funestes, et que M. Beaubien est sûr d'une bonne majorité.

Ecoutez maintenant l'Événement: L'hon. M. Beaubien est certain d'être défait. M. Taschereau aura une plus forte majorité que celle de M. Fournier.

Prenez maintenant le comté de Lévis. L'Écho de Lévis trouve ridicule qu'on puisse douter même un instant du succès du Dr. Blanchet.

La défaite éprouvée par M. Fréchette, l'année dernière, ne sera rien à côté de celle qu'il va subir, cette année.

Il n'y a pas de comparaison à faire entre les chances de M. Fréchette cette année et celles qu'il pouvait avoir l'année dernière: elles sont infiniment meilleures. On ne conserve aucun doute à Lévis sur son succès; nous en avons l'assurance de la part d'anciens partisans.

Et à Montréal que ne dit-on pas? Il y a des gens qui menacent de vous assommer si vous leur dites que M. Jetté n'aura pas cinq ou six cents voix de majorité. D'autres disent que Sir George n'aura pas même la peine de s'occuper de son élection.

Ajoutons en passant que la lutte une fois engagée dans cette division, va être très animée. Dans Montréal-Ouest, si on en juge par les assemblées publiques, l'hon. M. Young aurait une grande majorité, mais les amis de M. Drummond disent que cela ne veut rien dire. Il paraît que ces années-ci on crie d'une façon et on vote de l'autre.

L. O. DAVID.

TABLEAU ELECTORAL.

Table with columns: CIRCONSCRIPTION, CANDIDATS, Min., Ind., Opp., Nom, Vota. Lists candidates for various constituencies like Argenteuil, Bagot, Beauce, etc.

MEMBRES ELUS.

Table with columns: CIRCONSCRIPTION, CANDIDATS, Min., Ind., Op. Lists elected members for constituencies like Compton, Laval, Ottawa, etc.

ONTARIO.

Table with columns: CIRCONSCRIPTION, CANDIDATS, Min., Ind., Op. Lists candidates for Ontario constituencies like Frontenac, Lennox, Northumberland, etc.

Les assemblées publiques ont commencé dans la division Est de Montréal, en faveur de M. Jetté; c'est vendredi dernier que le jeune adversaire de Sir George a ouvert la campagne dans un discours qui a été reproduit dans le National, et qui méritait de l'être.

du Pacifique et la liberté religieuse ont été les principaux sujets de son discours.

BERTHIER.

Le Dr. Paquet n'aura pas d'opposition On a parlé de lui en faire, mais ce ne pouvait être sérieux.

KINGSTON.

M. Carruthers a été mis en nomination, contre Sir John A. Macdonald, jeudi dernier. Sir John n'était pas de bonne humeur, il paraît, ce jour-là. M. Carruthers ayant nié une accusation grave que Sir John portait contre lui, Sir John lui donna un soufflet publiquement.

NOMINATIONS.

Il y a eu une quinzaine de nominations, lundi, le 29 Les choses ont été plus tranquilles à Québec qu'on ne l'avait espéré. Il y a eu quelques coups de poing à Lévis et dans Québec-Ouest, mais pour éviter les troubles les candidats se sont abstenus de parler.

Joliette, 29

M. Baby a été élu par acclamation, aujourd'hui, à Joliette. Il y avait plus de 1,500 personnes à l'assemblée.

Québec, 29.

Québec-Est, Tourangeau a été élu unanimement. Québec-Ouest, à midi, M. McGreevy en majorité d'environ 800.

Lévis. M. Blanchet et Fréchette ont été nommés.

Québec, 29.

L'Hon. Jos. Cauchon et M. Ross ont été nommés dans Québec-Centre. Les candidats n'ont pu adresser la parole à leurs électeurs, tant l'excitation était grande.

Ottawa, 29.

Aujourd'hui, à la nomination de Carleton, Ontario, tous les candidats ont résigné en faveur de Sir John A. McDonald qui a été élu par acclamation.

LAVAL.

M. Bellerose a été réélu par acclamation.

CHARLEVOIX.

M. Tremblay a posé sa candidature contre le ci-devant député de M. Cimon dans le comté de Charlevoix.

Québec, 29

La nomination pour Québec-Ouest a eu lieu aujourd'hui; M. McGreevy et O'Farrell ont été nommés et ont adressé la parole aux électeurs. M. McGreevy a réfuté les accusations d'O'Farrell.

Comté de Québec, 29

Aujourd'hui la nomination pour ce comté a eu lieu à Charlebourg MM. Chauveau et Hearn ont été nommés.

Portneuf, 29

Un télégramme de Portneuf dit que MM. Brousseau et St. George ont été nommés aujourd'hui.

Sackville, N.-B. 29.

L'Hon. P. Mitchell, ministre de la marine, a été élu, aujourd'hui, par acclamation pour le comté de Northumberland.

Inutile de dire que partout les deux partis réclament la majorité. A Lévis par exemple, la dépêche conservatrice dit que M. Blanchet avait 5 contre 1, la dépêche libérale dit que M. Fréchette avait la majorité.

Voici comment le Journal de Québec raconte ce qui s'est passé dans Québec-Centre.

"Jamais candidat ne s'est vu l'objet d'un tel enthousiasme, et cela nous faisait penser au grand O'Connell entrant en triomphe dans Dublin. Les hurrahs n'attendaient pas les hurrahs. Ce n'était que des cris de protestation envers M. Cauchon et des cris de "honte! honte!" aux apostats des intérêts politiques, nationaux et religieux de la grande majorité catholique et de l'élément canadien français."

Mais voici ce que dit l'Événement maintenant, ce n'est pas la même chanson.

"Les amis de M. Ross, qui étaient en force sur le terrain, ne tenaient ni à l'empêcher de parler ni à l'entendre. M. Ross ayant été proposé, a laissé le husting et a été suivi par la masse de l'assemblée jusqu'à l'Hôtel Stadacona. M. Cauchon a dû en faire autant, et arrivé à son domicile, il a congédié en quelques mots ses amis.

"A l'Hôtel Stadacona, la foule était énorme. M. Ross a pris la parole et a été suivi par MM. Simard, Dobell, Joly, Fabre, Valin, Dr. Dussault, Grant, Jobin, etc....

"La nomination a rempli nos amis de confiance et la défaite de M. Cauchon est assurée."

M. Tourangeau a été élu par acclamation. Les électeurs de St. Roch et de St. Sauveur se font un devoir maintenant d'élire les gens par acclamation.

Les temps sont bien changés.

L. O. DAVID.

Nous regrettons que le Bas-Canada n'ait pas trouvé le moyen d'avoir la visite des Gardes Républicains. Cette musique incomparable venant de la France aurait réveillé chez nous des sentiments et des souvenirs utiles dans ces temps d'apathie et d'indifférence.

M. Desbarats, qui a en outre de l'Opinion Publique et de l'Illustrated News, publie le Hearthstone, désirant donner, à la littérature de ce pays un nouvel encouragement, offre des récompenses à ceux qui écriront en anglais, des nouvelles pour ce dernier journal

Pour une histoire de 100 colonnes, 1er prix, \$500; 2ème prix, \$350, 250, 150.

Pour une nouvelle devant être publiée dans un numéro, \$50 et \$25.

M. Desbarats a par devant lui beaucoup de matières, mais venant des pays étrangers; il préférerait avoir des feuilletons canadiens.

Avis à ceux qui se sentent des dispositions littéraires

Nous laissons au Courrier de St. Hyacinthe la responsabilité de l'application de notre article sur le soin que les électeurs doivent apporter dans le choix de leurs représentants. Nous ne partageons pas l'opinion de notre confrère sur le compte de M. Delorme.

UNE RECONNAISSANCE

ou

LE SERMENT DU BALAFRÉ.

(Légende du Château-Richer.)

(Suite et fin.)

IX

Cependant, les préparatifs pour la noce allaient grand train.

Au dehors, ce n'étaient que cris joyeux, rauques exclamations, hurlements d'hérétiques qui s'amusaient.

Malgré son insouciance native et ce mépris de la mort qu'il avait acquis dans vingt combats, on conçoit que le Balaféré était quelque peu inquiet, non pas sur le résultat final de toutes ces allées et venues—car il s'attendait à mourir—mais sur la manière dont s'y prendraient ses ennemis pour l'expédier.

Il les savait ingénieux en matière de supplices: aussi, la gaillardise inusitée des graves Ecossais l'intriguait-elle fort.

Mais, comme la peur lui était inconnue, il se disait bientôt, reprenant son stoïcisme habituel: "Bah! si ça les amuse, qu'ils me tâtent un peu:—qu'est-ce que la douleur peut faire sur une vieille peau comme la mienne?"

Et, calme comme s'il n'eût pas été en question, il attendait.

Au bout de quelques minutes, la bruyante soldatesque, semblable à une meute affamée, fit irruption dans la salle. Le prisonnier fut enlevé comme un colis, transporté au jardin et lié solidement à un arbre, les bras embrassant le tronc. Les vêtements ne furent pas enlevés, mais arrachés, déchirés par vingt mains, vingt griffes de démons. Et les Anglais purent voir alors—chose horrible!—ce torse d'une maigreur effrayante littéralement tatoué de cicatrices de toutes sortes, glorieux vestiges des blessures que le héros avait reçues, au champ de l'honneur, pour la défense de sa patrie!

On a beau être incendiaire, on a beau être cruel à la manière du tigre, quand on est soldat, ces choses-là impressionnent.

Un silence d'une demi-minute se fit—hommage involontaire rendu à la valeur; on eût dit qu'une puissante pile voltaïque eût déchargé ses foudres dans les veines de tous ces lâches bourreaux!

Mais ce ne fut qu'un éclair. Et chacun, honteux de cette faiblesse passagère, se mit en mesure de fouetter de son mieux le pauvre milicien.

Seul,.... seul! un vieil Ecossais, qui venait de sentir couler sur sa joue et jusque dans sa moustache grise une larme de honte, s'éloigna, morne et la tête basse, ne voulant pas assister à cette infamante exécution!....

Ce n'est qu'à la vue des fouets improvisés dont chaque homme était armé, que le Balaféré comprit de quoi il s'agissait.

Il pâlit profondément, lui, le brave qui aurait affronté mille morts sans sourcilier!

—Pas cela! pas cela! dit-il au sergent d'une voix suppliante. Tuez-moi, massacrez-moi... mais, pour Dieu! ne souillez pas mes blessures avec vos fouets.

—Allez! fut toute la réponse du vieux tigre.

On s'avança. Un des ignobles instruments se leva....

Alors, on vit le corps frêle du Balaféré se raidir, se tendre dans un effort suprême; ses muscles, comme des cordes neuves, se contractèrent et saillirent sous sa peau, qui semblait prête à se fendre; les liens qui retenaient ses mains et ses pieds craquèrent, se détordirent, pénétrèrent dans les chairs; plusieurs des anciennes blessures du prisonnier se rouvrirent et commencèrent à saigner abondamment....

Puis la réaction se fit, les muscles se détendirent, s'affaissaient.... et le Balaféré devint immobile comme un spectre.

Seulement, un sueur froide, visqueuse coulait de ses tempes, de son front, et jusque de ses cheveux, qu'elle collait au crâne.

C'était effrayant!

Pourtant, les bourreaux commencèrent leur besogne. Chacun défila devant le martyr et chacun le frappa, accompagnant de rires cyniques et de lazzi odieux cette sanglante flagellation.

Un homme comptait les coups.... d'une voix sourde et gutturale qui semblait sortir de terre.

Cet homme, dont le regard fixe, étrange, hagard, avait quelque chose de l'autre monde, c'était la victime!

Quand il eut compté jusqu'à dix-neuf, on s'arrêta. Chacun avait eu son tour.

Les épaules, le dos et les flancs du malheureux étaient marqués de stries sanguinolentes, qui faisaient mal à voir. Les hideuses plaies du fouet devaient maintenant figurer pour toujours à côté des cicatrices glorieuses des combats!....

Jetons au plus vite un voile sombre sur cette ignoble scène trop souvent répétée, hélas! dans l'armée anglaise; et puisque l'infortuné Balaféré est obligé de s'en aller, demi-nu, et sanglant, vers les siens—pansons ses plaies avec notre pitié et drapons-le dans nos symphathies.

X.

Il faisait nuit. La rafale tordait la chevelure de la forêt, avec des bruits étranges. Plaintes, hurlements, lamentations, cris aigus, voix sourdes.... tous les fracas de la nature s'entendaient dans la tourmente. Le tonnerre grondait, rugissait, s'exaspérait dans le ciel noir. Des milliers d'éclairs fauves zébraient les sombres et épais nuages qui se traînaient lourdement dans les basses couches de l'atmosphère....

C'était épouvantable. Cependant, un homme cheminait tranquillement sur la lisière de la forêt qui couronne les hauteurs, en arrière du Château-Richer.

Il fallait qu'une nécessité bien impérieuse forçât cet homme à s'absenter de son domicile ce soir-là, car, de mémoire de vieillard, jamais pareille tempête ne s'était abattue sur Montmorency depuis plus d'un demi-siècle.

Lui—le nocturne voyageur—ne semblait pas même s'apercevoir que les éléments faisaient rage autour de lui. Son pas lent et mesuré était toujours le même. On eût dit un fantôme marchant fatalement vers quelqu'un qui cherche en vain à s'enfuir!

Fantôme ou mortel en chair et en os, le voyageur abandonna bientôt les abords de la forêt et prit les eaux, se dirigeant vers le fleuve.

Il était vêtu de peau de bêtes, coiffé d'une espèce de bonnet garni de plumes et chaussé de bottes sauvages. Une longue carabine était passée en bandoulière en travers de son dos, et l'on voyait reluire, aux blafardes lueurs des éclairs, les crosses de deux pistolets et le manche plaqué d'argent, d'un grand couteau de chasse, passés sous sa ceinture de laine rouge.

A chaque fois que l'électricité embrasait le firmament, on aurait pu voir l'ombre de cet être mystérieux s'allonger démesurément sur les champs de luzerne qu'il traversait. L'imagination—en présence du décor terrible dont s'était chargée la nature—lui aurait alors prêté des proportions gigantesques et l'aurait assimilé à ces esprits fantastiques des contes anciens, que le désordre des éléments fait surgir!

Du train qu'il y allait, l'individu eût bientôt atteint les falaises qui encaissent le fleuve. Il s'arrêta précisément au-dessus de l'endroit où, deux jours auparavant, avait culbuté le Balaféré.

C'était une sorte de bastion de rochers, fortement boisé, qui dominait le couvent, où s'était passée la sanglante tragédie du 13.

Immuable comme un terme et appuyé sur sa longue carabine, le sinistre personnage couvra longtemps de regards pleins de flammes le sombre édifice.

Pas une lueur ne brillait aux fenêtres. Aucun bruit dans les environs—si ce n'était la grande voix de la tempête qui hurlait dans le clocher ou se frotait avec fracas contre les solides murailles!

L'homme étendit lentement sa main de spectre dans la direction de la grande bâtisse, que l'obscurité enveloppait.

—"Ils sont là, dit-il d'une voix sourde. Ils dorment.... et, moi, je veille. Malheur à eux!"

Puis, au bout de quelques instants: —"Quand, autrefois, je me battais contre eux, je n'avais ni âme, ni colère. Le hasard de la guerre en faisait mes ennemis, et je servais mon roi en les tuant.... mais aujourd'hui, ah! le fer rouge de la vengeance me brûle le cœur.... il me faut du sang, beaucoup de sang!.... J'ai juré de ne jamais prendre un instant de repos, de ne pas me présenter devant mes parents et amis, avant d'avoir lavé dans le sang anglais les traces ignobles de leurs fouets.... Je tiendrai mon serment! Dix-neuf hommes tomberont, pour effacer les dix-neuf coups de fouets qui me souillent les flancs!"

Et, en disant ces mots, le fatidique vengeur redressa sa grande taille et fit un geste de suprême menace, capable de glacer d'effroi le plus intrépide.

Il prit ensuite la direction de l'ouest, en suivant le rebord de la côte, et s'engagea dans la même route qu'avaient parcouru Gravelle et le Balaféré, lors de leur malencontreuse excursion.

Cinq minutes après, il était dans le jardin du couvent, se faufilant comme une ombre à travers les enchevêtrements du feuillage, écoutant les moindres bruits étrangers à la tempête et marchant avec des précautions infinies.

Il atteignit bientôt un soupirail vitré, percé au ras du sol, dans la façade sud du monastère.

Desceller l'unique barreau de fer qui le défendait, couper une rondelle de vitre avec un diamant apporté à cet effet et ouvrir le petit chasis, tout cela fut pour notre homme l'affaire de quelques instants.

Sa tête s'engagea dans l'ouverture béante, puis ses épaules, puis son corps.... et bientôt le fantastique personnage disparut tout entier sous terre, comme Aladin, dans le conte de la lampe merveilleuse.

Un quart-d'heure s'écoula.

Puis, soudain, une lumière brilla dans l'intérieur du couvent, et une voix vibrante, où se mêlaient la colère et le désappointement, fit entendre ces paroles: "Partis! partis! ah! le diable les protège!.... C'est égal, je les rejoindrai.... dussé-je, pour cela, me rendre jusqu'en enfer!"

Quiconque eût alors collé son œil à la croisée où se reflétait la lumière intérieure aurait pu voir la figure pâle, sinistre et presque marmorienne du Balaféré, éclairée en plein par une bougie fumeuse qu'il tenait à la main.

Son œil, d'ordinaire terne et doux, avait de fauves lueurs, et l'aspect placide de sa physionomie avait fait place à une expression de froide féroçité, qui faisait peur.

L'agneau s'était fait lion.... et le lion avait soif de sang.

La vengeance commençait! La lumière s'éteignit bientôt, et tout retourna dans la pesante obscurité première.

Au dehors, la tourmente se déchaînait toujours, mêlant ses aigres sifflements aux fracas de la marée montante, qui mugissait sur les galets!

XI.

Sept mois et demi s'étaient écoulés. Avril finissait—et avec lui s'en allaient, une à une, les dernières pièces de l'immense manteau d'hermine qui couvrait les épaules du frileux Canada depuis de si longs jours.

Les oiseaux, ces pionniers infatigables du désert aérien, nous revenaient en escadrons pressés, et plus gais, plus bruyants, plus babillards que jamais. Messagers de joie et d'espérance, on eût dit qu'ils rapportaient sur leurs ailes agiles la paix, l'abondance et le bonheur.... depuis tant d'années envolées du pays.

Pour bien recevoir ses hôtes aimés, la nature dessinait ses premiers sourires et—coquettes, quoique vieille—commençait à se parer des cent mille ornements de sa toilette disparate.

Cette verdure naissante, ce renouveau plein de charmes de tout ce qui pouvait égayer la vue, ces parfums indéfinissables qui vous rajeunissent le cœur et qui remplaçaient déjà l'atmosphère.... avaient quelque chose d'acrément voluptueux qui invitait au repos, qui imposait le calme et le bonheur.

Amère dérision! sanglante ironie! décors riant pour la plus sombre des scènes!

C'était le 28 avril 1760!

Pendant que, dans les campagnes, les enfants, les femmes et les vieillards se tordaient dans les angoisses de la faim et du désespoir, à Québec, tous les hommes valides se battaient une dernière fois pour cette ingrate France (1) qui les abandonnait et promenait haut et ferme, à travers les fumées de la bataille et les brigades anglaises éperdues, le vieux drapeau feurdélisé de la mère-patrie.

O temps héroïques de mon pays, que vous fûtes beaux, et qui redira dignement vos gloires et vos malheurs!

Pour la seconde fois donc, les Plaines d'Abraham à peine tiédées des flots de sang de l'année précédente, se voyaient foulées par des masses humaines armées, manœuvrant en tous sens, afin de se mieux entrecroiser. Des lignes immenses de baïonnettes se croisaient et contre-marchaient, comme des serpents énormes, aux écailles étincelantes; les canons, aux lourds attelages, étaient entraînés au triple galop en arrière des lignes et prenaient rapidement position; les mâles commandements se croisaient dans l'air comme des défilés; et le cliquetis des armes se confondait avec cette rumeur vague et grandissante des foules qui se mouvaient....

Le moment où l'on est pour en venir aux mains est toujours le plus solennel d'une bataille.

Les lignes, terribles dans leur immobilité, s'observèrent quelques instants, se recueillirent, pour ainsi dire, avant de se précipiter les unes sur les autres.

Puis, bientôt, l'air se remplit de mille bruits effrayants. L'aigre crépitation de la fusillade se mêla à la grosse voix du canon. Des cris qui n'avaient plus rien d'humain s'entendirent à travers la mousqueterie.... et la fumée enveloppa les deux armées comme d'un linceul mortuaire.

La bataille était engagée!

Je n'ai pas à en retracer toutes les glorieuses péripéties.—l'histoire les a enrégistrées, et chacun les sait par cœur. Laissons donc la poudre parler, la mitraille balayer des rangs entiers et la baïonnette faire sa sanglante besogne.

Suivons plutôt cet espèce de sauvage, vêtu de peaux de bêtes, et dont la haute et maigre stature domine tous les endroits où la mêlée est plus terrible qu'ailleurs.

Cet homme étrange, dont le regard calme et sinistre plonge tranquillement au milieu des flots tumultueux de l'armée ennemie, semble combattre pour lui-même, sans s'occuper des commandements des chefs.

On le voit, à chaque mouvement des Anglais, examiner avidement les corps qui manœuvrent, puis partir comme un trait, se faufiler à travers les bataillons canadiens et ne s'arrêter que là où sont aux prises les montagnards Ecossais.

Mais aussi, quelle fureur s'allume alors dans ses yeux! quelle ardeur à la lutte et quelle singulière manie de ne s'attaquer qu'aux Highlanders!

Chaque fois que sa longue carabine s'abaïsse et tonne, un homme tombe.... et un sourire de joie amère plisse la lèvre du sauvage, qui marmotte sourdement entre ses dents:.... "douze, treize, quatorze, etc."

(1) A vrai dire, ce n'est pas la France qui fut ingrate, mais bien le gouvernement de Louis XV. Le Prince Eugène était trop occupé de sa Pompadour, pour songer au malheureux et héroïque Canada.

V. E. D.

Au Moulin-Dumont, où la lutte atteint des proportions effroyables, le géant cesse de tirer et se rue comme un boulet au milieu des ennemis.

Tantôt sa baïonnette plonge et replonge sans cesse dans les chairs pantelantes; tantôt, c'est la crosse de son fusil qui, comme un tomahawk, fracasse les crânes et brise bras et jambes.

Il faut que ce diable d'homme soit ensorcelé pour ne pas succomber à toutes les blessures qu'il reçoit dans cette lutte inégale.

Enfin, épuisé par la perte de son sang, hâché, assommé, le terrible sauvage pâlit, chancelle, murmure; "je suis vengé!" et tombe....

En ce moment même, les trompettes anglaises sonnaient une retraite précipitée et le général Murray, perdant toute son artillerie, rentrait avec toutes les misères du monde dans Québec, abandonnant le champ de bataille aux Français victorieux!

XII.

Quand, après le combat, on fit la tournée des morts et des blessés, on ne fut pas peu surpris de décrire, près du moulin-Dumont, sous un amas de Highlanders un grand diable, vêtu entièrement de peaux et criblé de blessures.

Il semblait mort.

On le mit sur un brancard et l'on se disposait à lui faire suivre le même chemin qu'aux autres cadavres, lorsque le géant remua faiblement.

—"Tiens, il vit, dit vivement un des soldats.

—Vraiment? fit l'autre. On déposa le blessé par terre, et, pour le faire revenir complètement, on lui lava la figure avec de l'eau froide.

Alors, un des soldats qui suivait, en curieux, l'opération, poussa un grand cri: "Le Balaféré! mon ami Bois!"

Et, se précipitant sur le corps du blessé, Gravelle (car c'était lui!) l'embrassa en pleurant:

Le moribond ouvrit les yeux.

—"Tiens!.... mais c'est bien Gravelle!... Nunc dimittis.... murmura-t-il faiblement, en essayant de sourire.

—Dans quel état je te trouve, mon pauvre ami!

—Hein?... j'en ai pour mon compte, cette fois?

—Il faut espérer que non, mon vieux, malgré que tu sois diablement endommagé.... Mais, ne te fatigue pas, et vite, à l'ambulance!

On s'empressa d'obéir.

Le malheureux Balaféré, qui n'était que plaies et bosses, fut un grand mois entre la mort et la vie.

On le décompta souvent. Mais cet homme de fer avait l'âme tellement chevillée au corps, qu'il en revint.

Il faut dire aussi que son chirurgien, intéressé au plus haut point à son malade par ce que racontaient de lui ceux qui l'avaient connu, fit des merveilles et épuisa les ressources de la science.

C'est pendant sa convalescence que le Balaféré fit à Gravelle et à ses autres amis, le récit de la simple et terrible histoire que nous connaissons.

—"J'ai accompli mon serment, dit-il en terminant. Je puis maintenant porter gaillardement les dix-neuf cicatrices que m'ont laissées leurs fouets, car dix-neuf cadavres qui jonchent les Plaines d'Abraham sont là pour attester que je les ai purifiés et que je suis vengé!"

VINCENAS—EUGÈNE DICK.

FIN.

REMEDES

Dr. J. A. CREVIER.

GRANDES DECOUVERTES!!!

L'ANTI-CHOLÉRIQUE

LE SEUL SPÉCIFIQUE connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix..... 50c la bouteille.

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Prix..... \$1.00 la bouteille.

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Prix..... \$1.00 la bouteille.

S'adresser au DR. J. A. CREVIER, No. 44, Rue Bonsecours, Montréal.

Une réduction libérale sera faite au commerce. SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Etabli en 1850.)

FERD. GAGNON, Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 1er AOUT, 1872.

EN FUMANT.

On dit que tous les premiers ministres des Etats Européens sont franc-maçons, le cardinal Antonelli et le grand Vizir exceptés.

Un homme de 150 livres, contient 110 livres d'eau et de sang, ce qui donne 40 livres pour la charpente osseuse et les matières grasses.

Gérin, du Constitutionnel, qui est un joyeux garçon, se permet des jeux de mots jusque dans les annonces de son journal. C'est ainsi qu'on lit dans l'annonce de M. Napoléon Charbonneau, qu'il tient étoux "A Penseigne du Bœuf et du Cauchon gras." C'est cruel, il faut l'avouer, et je ne serais pas surpris de voir avorter l'entreprise du chemin des Piles.

Pour M. Charbonneau, avec une telle enseigne, il ne pourra guère aspirer à devenir le pourvoyeur de la compagnie du chemin de fer du Nord. Il l'aura bien mérité!

Jolies maximes sur la reconnaissance.

La reconnaissance est un des premiers besoins d'une belle âme.

Obligez cent fois, refusez une, on ne se souviendra que du refus

On sollicite le premier bienfait, on exige le second, et souvent le troisième est arrivé que la reconnaissance est encore en chemin.

Cinq petites filles jouent à la dame en visite, elles causent ménage, naturellement; la plus jeune dit:

—Moi, je voudrais être princesse.

La petite Lili:

—Moi, ambassadrice.

Mlle Emma:

—Je veux un mari blond: maman dit que le caractère est de la couleur des cheveux.

—Moi, dit Laura, je veux un mari amiral;—c'est si joli l'uniforme de marin.

—Et toi demandent-elles à la petite Lucy.

Mlle Lucy, âgée de dix ans, répond froidement:

—Moi, je désire être veuve.

COURTES-HUUSE.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Un nommé Nolin s'est noyé à Lowell, le 19 juillet. Il laisse une femme et deux enfants.

A. T. Stewart, le millionnaire irlandais de New-York, vient d'envoyer \$20,000 au comité d'élection de Greeley.

La France a 27,000 milles de télégraphe, l'Angleterre 23,000, la Russie 25,000, les Etats-Unis 75,000, ou l'équivalent de la France, de l'Angleterre et de la Russie; l'Allemagne du Nord 15,000, les autres possessions d'Amérique en dehors des Etats-Unis 11,000.

New-York, la grande cité américaine, n'épargne rien pour l'éducation. Les dépenses du département de l'Instruction Publique pour 1872, sont fixées à \$3,017,265. Au mois de décembre 1871, il y avait 2,765 professeurs et 101,883 élèves.

Les dépenses de la ville de Worcester ont été de \$126,835, pendant le mois de juin et sa dette s'est accrue de \$117,329 pendant la même période.

Le commerce de San Francisco prend de plus en plus de l'importance. Pendant les premiers six mois de 1872, 300,000 tonneaux de marchandises y ont été reçus, et il a été exporté pour \$7,662,357.

Le 9 du mois dernier, pendant que J. B. Forand, ci-devant de West Farnham, P. Q., maintenant de Burlington, Vt., était occupé à arranger une roue, aux scieries de Lindsley dont il est le foreman, il tomba sur une scie ronde en mouvement qui lui coupa l'index de la main gauche.

Les journaux de St. Hyacinthe et de Granby sont priés de reproduire.

La semaine dernière, le feu a détruit les boutiques du chemin de fer Erie, à Jersey city. Pertes \$3,500,000. 1100 hommes trouvaient de l'ouvrage dans ces boutiques.

Mgr. O'Reilly, du diocèse de Springfield, est parti pour l'Europe. Pendant son absence le kvd. P. Healy, de Chicopee, est chargé de l'administration diocésaine.

LA BANDE DE LA TAILLE.

Nous avons raconté, il y a quelques mois, la découverte d'une bande de voleurs italiens qui exploitait l'arrondissement d'Aix en Provence et les cantons voisins. Les individus qui formaient cette association, connue sous le nom de: Bande de la Taille, comparaissent aujourd'hui devant la cour d'assises des Bouches du Rhône. Le nombre des affiliés a été de beaucoup exagéré; les correspondances et les journaux du Midi annoncent que la bande se composait de plus de 14 personnes.

Il y avait quatre femmes, sur lesquelles pèsent une grande partie des charges de l'accusation, et qui ne seront pas des moindres attraits de cette dramatique affaire.

Parmi les bandits de la Taille, qui ont commis plus de dix vols, trois qualifiés, et quatre assassinats, tous sont Italiens; il n'y avait point un seul Français.

Le chef de cette redoutable association Fontana, n'a rien au physique qui rappelle le chef de brigands classique; ce n'est ni Fra-Diavolo, ni même Mandrin.

Figurez-vous un homme aux traits vulgaires, de petite taille, très maigre et dévoré par une phthisie qui menace de l'enlever d'un jour à l'autre. Il n'a plus que le souffle, et si ce n'était

ses yeux vifs et brillants qui relèvent un peu sa physionomie, on le prendrait pour un petit bourgeois inoffensif. C'est cependant lui qui a organisé la bande, qui dirigeait les principales opérations et qui stimulait le zèle des associés novices.

Quoique relativement jeune, il a un passé déplorable, et après avoir accompli de sinistres exploits en Italie, il est venu en France vers 1866; il a fait partie, sous le nom de Antoine Beltramo, de la bande de Nardi, de Quarante et de Coda Zabetta détresseurs de grand chemin, qui furent exécutés à Marseille en 1867.

On se demande comment, depuis cette époque, il a pu se dérober à toutes les recherches de la justice française, qui l'avait condamné en 1867 aux travaux forcés à perpétuité, par coutume, pour trois vols qualifiés. Toujours est-il qu'il a reparu en Provence peu de temps après cette condamnation, et qu'il a recommencé la série de ses méfaits. Son quartier général était au Puy-Sainte Réparate, dans une maison de campagne qu'il avait louée et qui servait de repaire à la plupart de ses complices.

Outre le quartier général de Puy-Sainte-Réparate, la bande de la Taille avait deux subdivisions, l'une à Salon, commandée par Joseph Montegazza; la seconde, dont le siège était à Marseille avait pour chef Joseph Trinchieri.

Ces trois individus que l'on peut regarder comme les plus dangereux, avaient travaillé quelque temps comme terrassier soit aux digues de la Durance, soit au canal du Verdun, soit encore aux diverses lignes ferrées du département.

Parmi les associés en sous-ordre se trouvait un jeune Italien, du nom de Louis Garbarrino, qui, après avoir déserté en Italie d'un régiment de bersaglieri pour échapper aux suites d'une condamnation à mort, était venu en France au moment de l'invasion, et avait été accepté par Garibaldi lui-même parmi les volontaires qu'il traînait après lui.

Il se battit à Dijon, et quand on licencia son corps il ne trouva rien de mieux que d'entrer dans la bande qui dirigeait Fontana.

La femme Montegazza est une des figures les plus intéressantes de cette sinistre réunion d'assassins. Elle n'a pas démenti son origine, car elle a eu pour père un scélérat de la pire espèce, condamné aux travaux forcés à perpétuité à la suite de plusieurs vols à main armée sur les grands chemins.

Cette femme est le type achevé de la forte fille du peuple; elle a des traits réguliers, mais énergiques; ses cheveux noirs couvrent son front déprimé. Des rides précoces sillonnent son visage qui respire la plus bestiale lubricité. Aux premiers jours de sa détention, elle a scandalisé ses co-détenues par ses propos licencieux et ses allures lascives. Plusieurs fois les géoliers ont été forcés de la mettre au cachot pour arrêter son dévergondage. Elle n'en a pas moins donné le jour en prison à une fille qu'elle allaite avec beaucoup de tendresse.

C'est sur la limite des trois départements des Bouches du Rhône, des Basses Alpes et de Vancluse, que la bande de Fontana a exercé pendant plus d'un an sa coupable industrie. C'est sur les rives de la Durance que ces voleurs, ces assassins se sont illustrés. Plus d'une fois les eaux rapides de la rivière provençale ont roulé les cadavres des victimes de Fontana et de ses complices. Ils se répandaient par petits groupes de trois et quatre dans les campagnes qui avoisinent Forcalquier Pertuis, Cadenet, Meyrargues et Salon; ils venaient même jusqu'aux portes de Marseille. Ils prenaient les allures d'honnêtes paysans, emmenant le plus souvent avec eux un âne maigre à l'aspect lamentable.

On les voyait passer à travers les fermes, s'enquérant des affaires du pays et ayant l'air de chercher du travail. Quand ils avaient des informations suffisantes, ils revenaient auprès de Fontana ou d'un sous chef et ils combinaient ensemble le plan de leurs nocturnes opérations. De temps en temps, les populations apprenaient avec terreur qu'un assassinat, qu'un vol avait été commis, mais la justice ne parvenait pas à mettre la main sur les coupables.

Les parquets de Tarascon, d'Apt, de Forcalquier, d'Aix et de Marseille s'empressant d'informer, mais sans résultats.

Un jour, cependant, 5 novembre 1871, à la suite d'un meurtre commis sur la personne d'une vieille femme, Marie Jullien, veuve Larobot, on put mettre la main sur l'auteur du crime qui se nommait Ribetto. La femme assassinée, malgré son âge avancé, se livrait à la prostitution; on lui supposait une petite fortune, mais Ribetto prétend qu'il n'a rien trouvé. Habilement interrogé, Ribetto à qui l'on promet un adoucissement de peine, fit des révélations très précises sur l'existence d'une bande de voleurs et d'assassins dont il avoua faire partie.

Ainsi fut découverte cette terrible et mystérieuse association qui va rendre compte à la justice de ses abominables forfaits.

HORRIBLE.

Une correspondance particulière de Lisbonne annonce qu'un ballon, contenant deux cadavres est tombé à quelque distance de la côte. Ces deux cadavres étaient ceux d'une femme et d'un mulâtre.

Le mulâtre avait la tête fracassée et l'épaule droite rongée. La jeune femme gisait les membres crispés, la bouche béante et les yeux effroyablement ouverts.

L'homme n'avait sur lui aucun papier, mais on a trouvé dans la poche de la femme des lettres établissant qu'elle se nomme Angéline M. . . . demeurant calle (rue) de Bolivar, à Caracas.

Ces deux cadavres sont, sans aucun doute, ceux des acteurs de l'épouvantable drame qui s'est dernièrement passé à Caracas, et dont une correspondance de Da Guayra a apporté les détails qui suivent:

Un mulâtre, Daniel Figuela, amoureux fou d'une jeune fille nommée Angéline M. . . . qui l'avait repoussé pour épouser un aéronaute du nom de Rysworth, avait résolu de se venger. Pour cela, au moment où Angéline M. . . . allait monter dans un ballon captif appartenant à son mari, il avait enjambé brusquement le bord de la nacelle, coupé la corde qui retenait le ballon et disparut derrière les nuages avec sa victime affolée.

Que s'était-il passé pendant l'effroyable trajet du ballon à travers l'Atlantique? Voici ce qui semble certain:

Le mulâtre a d'abord voulu se précipiter sur sa victime; mais arrêté par un geste résolu de celle-ci qui menaçait de se précipiter dans l'espace, il s'est, désespéré, brûlé la cervelle. Puis la malheureuse femme a dû rester plusieurs jours en tête à tête avec le cadavre, tandis que le ballon filait vertigineusement au gré du vent.

La faim l'a prise: elle a essayé de manger l'épaule de Figuela; mais l'horreur et le dégoût l'ont emporté et elle est morte de faim.

Les deux corps ont été mis en bière et déposés dans l'église de Souhael, où des messes ont été dites pour Angéline M. . . . et Daniel Figuela.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

Le Président n'est pas comme on le croit généralement, nommé directement par le peuple, mais par des électeurs spéciaux revêtus d'un mandat ad hoc. Ce mandat est conféré de la manière suivante.

Aux termes de la Constitution, chaque Etat nomme, suivant les conditions déterminées par sa législation, un nombre d'Électeurs égal au nombre total des sénateurs et des représentants congressionnels auxquels il a droit.

Ces électeurs se réunissent en collèges électoraux dans leurs Etats respectifs, et votent au scrutin pour le Président et le Vice-Président.

Il est fait un bordereau distinct pour chacune des personnes qui ont reçu des votes, et ce bordereau est envoyé, signé et certifié, au Président du Sénat des Etats-Unis.

Le dit Président, en présence des deux Chambres du Congrès, ouvre les bordereaux, compte les votes des divers Etats pour l'office de Président, et le candidat réunissant le plus grand nombre de voix, si ce nombre constitue la majorité des votes exprimés, est reconnu pour Président. Si, au contraire, aucun candidat ne réunit la majorité des votes exprimés, l'élection est déferée à la Chambre des Représentants, qui élit le Président au scrutin parmi les trois candidats qui ont reçu le plus de voix, chaque Etat dans cette élection étant limité à une voix. Pour qu'elle soit valable, il faut que les deux tiers au moins des Etats soient représentés, et qu'elle implique un nombre de voix égal à la majorité du nombre total des Etats.

Ainsi le Président est élu, soit par la majorité absolue des voix exprimées par les électeurs de tous les Etats; soit, à défaut de majorité absolue des votes électoraux, par la Chambre des représentants,—chaque Etat, dans ce dernier cas, comptant pour un seul vote.

M. Henry Maudsley dit: Le plein et entier développement de toutes les forces de la nature est nécessaire à l'existence d'une intelligence saine et vigoureuse. Précisément, l'humanité requiert un équivalent de forces vitales pour la manifestation libre de la pensée. Quand on considère que le sirop composé d'hypophosphites de Fellows suppléé au moyen de pureté dans le sang, rétablit le système nerveux, donne la vigueur aux différents organes, et la santé nécessaire au développement de l'intelligence, on est étonné de voir l'imbécillité qui règne partout.

Comme le manque de pureté dans le sang, ou une perte directe de ce fluide, sont la cause du désordre pour les sens et pour le système nerveux en général, nous pouvons compter avec sûreté sur la disposition de ces désordres dangereux au fur et à mesure que la condition du sang s'améliore.

VARIÉTÉS.

—A la cour d'assises:

—Le président s'adressant à l'accusé qui est prévenu d'assassinat sur la personne d'une vieille portière.

—Votre profession?

L'accusé, d'une voix enrouée.—Ouvreur de portières.

Frisson général parmi les membres du jury.

Au beau milieu de la plaidoirie de son avocat, l'accusé avoue son crime. Le président croit devoir clore le débat.

—Le coupable avoue, dit-il.

—Permettez, monsieur le président, riposte l'avocat, le coupable avoue, c'est possible; mais moi je n'avoue pas!

Et il continue sa plaidoirie.

Deux voyous à la sortie de l'audience:

—Dis donc, a-t-il remouché les juges! Si j'avais été défendu comme ça, j'aurais pas collé un radis à mon propriétaire!

••

—Entrons à la police correctionnelle, pour rire un brin:

—Le président.—Vous êtes prévenu.

L'accusé.—Pardon, mon président, si j'avais été prévenu, je ne serais pas ici, aussi je demande la remise à huitaine, mon avocat n'est pas prévenu, lui.

—Mais, accusé, vous avez été pris en flagrant délit, et voilà trois fois que je vous vois sur ce banc; qu'est-ce que vous voulez que votre avocat dise pour vous défendre?

—Voilà, mon président, c'est justement ce que je voudrais savoir.

••

—Accusé, on vous a trouvé hier en état de vagabondage.

—Dame mon président, j'sais plus où coucher depuis l'incendie de la préfecture de police.

—Comment ça?

—On a brûlé mon sommier.

••

On juge un individu qui, caissier dans deux maisons à la fois, a volé ses deux patrons le même jour.

Le président.—Accusé, avouez-vous votre double crime?

L'accusé.—Dame! . . . qui est-ce qui n'a pas fait son petit trou à la lune?

Le président, sévèrement.—Il ne s'agit pas de l'une, ici. . . Il s'agit de l'une et l'autre.

••

Le président.—Accusé, pourquoi avez-vous donné un soufflet à votre femme?

L'accusé.—Je vais vous dire, monsieur le président.—Je voulais encore boire un litre, elle ne voulait pas; alors je lui dis comme ça:—Eh bien, rien qu'un canon—Non, qu'elle me répond.—Ma foi, la patience m'a manqué, et comme elle ne voulait pas mettre les pouces. . . .

Le président.—Vous lui avez mis votre main toute entière. . . sur la figure

L'accusé.—Comme vous dites.

Le président.—On vous représente comme étant toujours gris.

L'accusé.—Dame, monsieur le président, ça vaut mieux que d'être bête, ça dure moins longtemps.

••

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

Le 25 courant, à Montréal, madame Théodore Doucet, une fille.

A North-Brookfield, Mass., le 17 juillet, madame P. N. Berger, un fils.

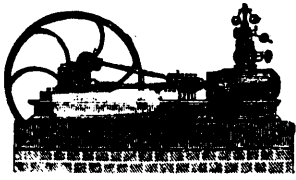
Au même lieu, le 13, madame A. B. Tétreault, un fils. Le 8, madame J. P. Jacques, un fils.

A Lawrence, Mass., le 23 juillet, madame David Guéhin, une fille, Parrain et marraine M. Philipp: Bonenfant et sa dame.

M. LACHANCE,

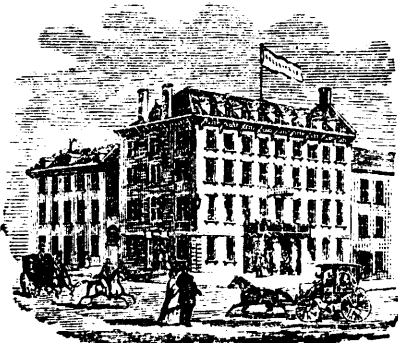
Marché du Village St. Jean-Baptiste-

A en mains le plus grand assortiment de fruits, légumes, chapeaux, etc. Il sert les jours maîtres du poisson de toutes espèces. 3-30 d.



A VENDRE. — Trois gros et puissants ENGINs modèles, à bon marché, pour argent comptant. Un MELODEON, en bois de rose, d'un ton puissant. Deux PRESSES d'IMPRIMERIE pour les bureaux. S'adresser à HEARN & HARRIS ON, Opticiens. 3-31 a 142-44—Rue Notre-Dame. Montréal.

HOTEL DU CANADA, 17 et 19, Rue St. Gabriel, MONTREAL.



CET HOTEL de première classe, situé au centre de la ville, a été entièrement renouvelé et garni avec tout le luxe moderne. Des Omnibus se rendent aux stations de chemins de fer et aux bateaux à vapeur.

A. BÉLIVEAU, Propriétaire.

3-28 p

SI vous voulez conserver votre santé, faites une promenade en chars au Village St. Jean Baptiste où l'air est pur et agréable. arrêtez faire vos achats chez GEORGE SEEBER, où vous trouverez toujours un bel assortiment en fait de marchandises sèches à 25 pour cent de moins qu'à Montréal. 3-30 d.

NOUVEL Atelier Photographique

M. BOIVIN & FRERE NO. 44, RUE ST. LAURENT VILLAGE ST. JEAN-BAPTISTE.

MM. BOIVIN & FRERE ont le plaisir d'informer le public de Montréal et leurs amis, qu'ils viennent de laisser leurs patrons respectifs, M.M. Notman et Henderson, si bien connus par leur habileté en photographie, au numéro ci-dessus mentionné. 3-30 d.

AVIS.

LES ABONNÉS de l'Opinion Publique trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix au Nouveau magasin de DAMIEN & DESCOTES. 524-1—RUE CRAIG—524-2

A. PILON & CIE. ETABLISSEMENT NOUVEAU, 381-1—RUE ST. CATHERINE—381-2 A l'Enseigne de la Boule Verte.

MAGASIN de marchandises sèches, de mode et de fantaisie. Assortiment de première classe. 3-24 m

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE: GLACIÈRES ET SABOTIÈRES améliorées. COUVERTS en fil de fer: aussi un assortiment de CORNICHERS et ORNEMENTS DE RIDEAUX. L. J. A. SURVEYER. 524. Rue Craig. Montréal. 3-23nd

PENSIONNAT DE NOTRE-DAME DU SACRE CŒUR, OTTAWA, RUE RIDEAU.

La rentrée des élèves de cette Institution aura lieu le DEUX SEPTEMBRE PROCHAIN. Les Révérendes Dames informent le public qu'elles ont ajouté à leur maison une aile de 100 x 40 pieds, à quatre étages, afin de donner à leurs élèves tout le confort que l'on peut désirer dans un pensionnat de première classe. 3-29 ea.

CONTRATS POUR LE TRANSPORT DES MALLES. DES SOUMISSIONS ADRESSEES AU MAITRE GENERAL DES POSTES, à OTTAWA, seront reçues jusqu'à VENDREDI, le 9 AOUT, pour le transport des Malles de Sa Majesté, six fois par semaine, sur les contrats à faire pendant quatre ans, depuis le 1er Octobre prochain, entre Montréal et Berthier et entre Berthier et les Trois-Rivières. On pourra se procurer des formules de soumissions et prendre communication de notices imprimées contenant de plus amples détails sur les conditions concernant les contrats à faire, aux principaux bureaux sur la route. E. F. KING, Inspecteur des Bureaux de Postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes. Montréal, 5 Juillet 1872. 3-29 c

H. C. BOSSÉ, marchand à commission et marchand de bois, No. 8 Rue St. Pierre, QUÉBEC. 3-29 h.

C. T. BERNIER, IMPORTATEUR DE MARCHANDISES

No. 167, Rue St. Joseph. (Près du Carré Chaboillez) C. T. BERNIER tient constamment en magasin un grand assortiment de marchandises sèches qu'il dispose à très bas prix pour argent comptant, EN GROS ET EN DETAIL. 3-29 c C. T. BERNIER.

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA

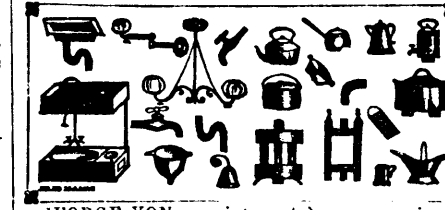
A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLÈGE DE MONTRÉAL. 1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. L'rix: Cartoné, \$1.20.—\$12,00 la douzaine. Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartoné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine. En vente aux bureaux de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-4 tf.

L. E. BEAUCHAMP & CIE. 89 RUE NOTRE-DAME 89 MONTREAL. L'ENSEIGNE de la BOULE ROUGE, ont toujours en mains un grand assortiment de marchandises sèches de goût et de fantaisie—de plus chapeaux pour enfants, dames et messieurs, rubans, plumes, fleurs en gros et en détail. Un tailleur et des modistes d'expérience sont attachés à l'établissement. 3-18 tf L. E. BEAUCHAMP & CIE.

DEPARTEMENT DES DOUANES Ottawa, 10 Mai 1872. L'ESCOMPTE AUTOMISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel,) MONTREAL. Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-5ss

ETABLIS EN 1854. GEORGE YON, Plombier et Ferblantier. 241—RUE ST. LAURENT—241 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.) GEORGE YON a maintenant à son magasin un grand assortiment de Glacières réfrigérantes. Poêles de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires pour l'usage de la maison, théières, cafetières, Boîtes à épices, à thé, à café et à sucre. Moules à blanc-mange, à gelée et à pâtés. Couteaux; Fourchettes et Cuillères. Arroisoirs. Bains de siège, Bains de pieds, Bains ovale de toutes les grandeurs. Sabotiers pour réme à la glace. Toute commande pour plombage, Bains et Water Closets, et ouvrage en ferblanc, zinc, tôle, exécutés avec soin. 3-45x



USINES À METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz, et à eau. On entend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques. 3-22 ss

NOUVEL ÉTABLISSEMENT. TREMPE & GAUTHIER. 19 — RUE ST LAURENT — 19 MM TREMPE & GAUTHIER ci-devant de la maison Morgan ont l'honneur d'informer le public que le 15 avril ils ont ouvert au No. 19 sur la Rue St. Laurent, un magasin de marchandises sèches, où l'on trouvera constamment un assortiment complet de marchandises et de nouveautés, des meilleurs et derniers goûts. M. Trempe ayant passé 14 ans dans la maison Morgan offre des garanties d'homme d'affaires. F. X. TREMPE & S. GAUTHIER. Montréal, 8 Mai 1872. 3-20 l

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1854 MÉDAILLE DE 1ERE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & CIE. QUINQUINUM LABARRAQUE Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinquinum Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina. Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable: de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs. Le Quinquinum Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. Le Quinquinum Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres. Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT. Liqueur Concentrée et Titree. M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs. Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chaque goutte ainsi préparé soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manèment si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes: EN BOISSON: — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIATRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.

EN LOTIONS: — Liqueur pure ou diluée d'un peu d'eau. AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS: — Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale. ECOULEMENTS ANCIENS ou RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par ses temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.— Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC. Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES DYSPEPSIE PYROPSIS AIGREURS DIGESTIONS DIFFICILES CRAMPES D'ESTOMAC CONSTIPATION COLIQUES DIARRHÉE DYSENTERIE CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: D. VINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec. 3-14 m

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDER FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c. &c. &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22ss



J. H. WALKER, GRAVEUR SUR BOIS, A déménagé au No. 97, RUE SAINT JACQUES, Coin de la Côte de la Place d'Armes, Dans la bâtisse de l'Association d'Ecosse sur la Vie. 3-21 f

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS. ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33ss

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE. Coin des rues Croix et St. Laurent, MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20ss

F. X. BEAUCHAMP, (Successor de D. Smith.) BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES. 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134 MONTREAL. 2-45ss

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. AGENCE GENERALE: 1—COTE DE LA PLACE D'ARMES—1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319—RUE ST. ANTOINE—319

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE. ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES.....10 Centins la ligne pour chaque insertion. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois. Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration. FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro. Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.